

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



L'année 2021 a bien sûr été marquée au plan démocratique et institutionnel par l'installation de la nouvelle Assemblée départementale, élue en juin pour sept ans, avec un élargissement de la majorité.

Ce nouveau mandat s'est ouvert alors que les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire continuaient d'impacter la vie quotidienne de nos concitoyens.

Pour y faire face, le Département a activé un plan de soutien et de solidarité chiffré à plus de 16 millions d'euros. C'est un choix budgétaire important, qui a pu être assumé grâce à une bonne gestion des finances du Département.

Collectivité de toutes les solidarités, le Département s'est également engagé aux côtés de la filière palmipède, secouée par un nouvel épisode d'influenza aviaire. Nous avons aussi investi pour sécuriser nos routes et nos ponts, fragilisés par les intempéries.

Plus que jamais, le Département est resté mobilisé pour combattre la pauvreté et le creusement des inégalités qu'elles soient sociales ou territoriales. L'innovation sociale reste une priorité pour que les Landais aient toujours un temps d'avance, dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et demain dans l'accompagnement des jeunes adultes autistes.

En cette année 2021, le Département a continué de préparer l'avenir avec un haut niveau d'investissement. Le déploiement de la fibre dans les zones rurales, l'installation de nouvelles entreprises dans les zones d'activités Atlantisud à Saint-Geours-de-Maremne ont démontré que la stratégie de développement menée avec les collectivités locales porte ses fruits.

Le début de la nouvelle mandature est aussi l'occasion de dresser la feuille de route pour mieux répondre aux enjeux du territoire et aux attentes de ses habitants. Poursuivre le plan « Bien Vieillir », faciliter l'accès au logement et conduire la transition énergétique figurent au premier rang des priorités de notre collectivité.

A handwritten signature in black ink, consisting of the letters 'X', 'F', and 'L' in a stylized, cursive font.

Xavier Fortinon
Président du Conseil départemental des Landes

INSTALLATION DE LA NOUVELLE ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE LE 1^{ER} JUILLET 2021



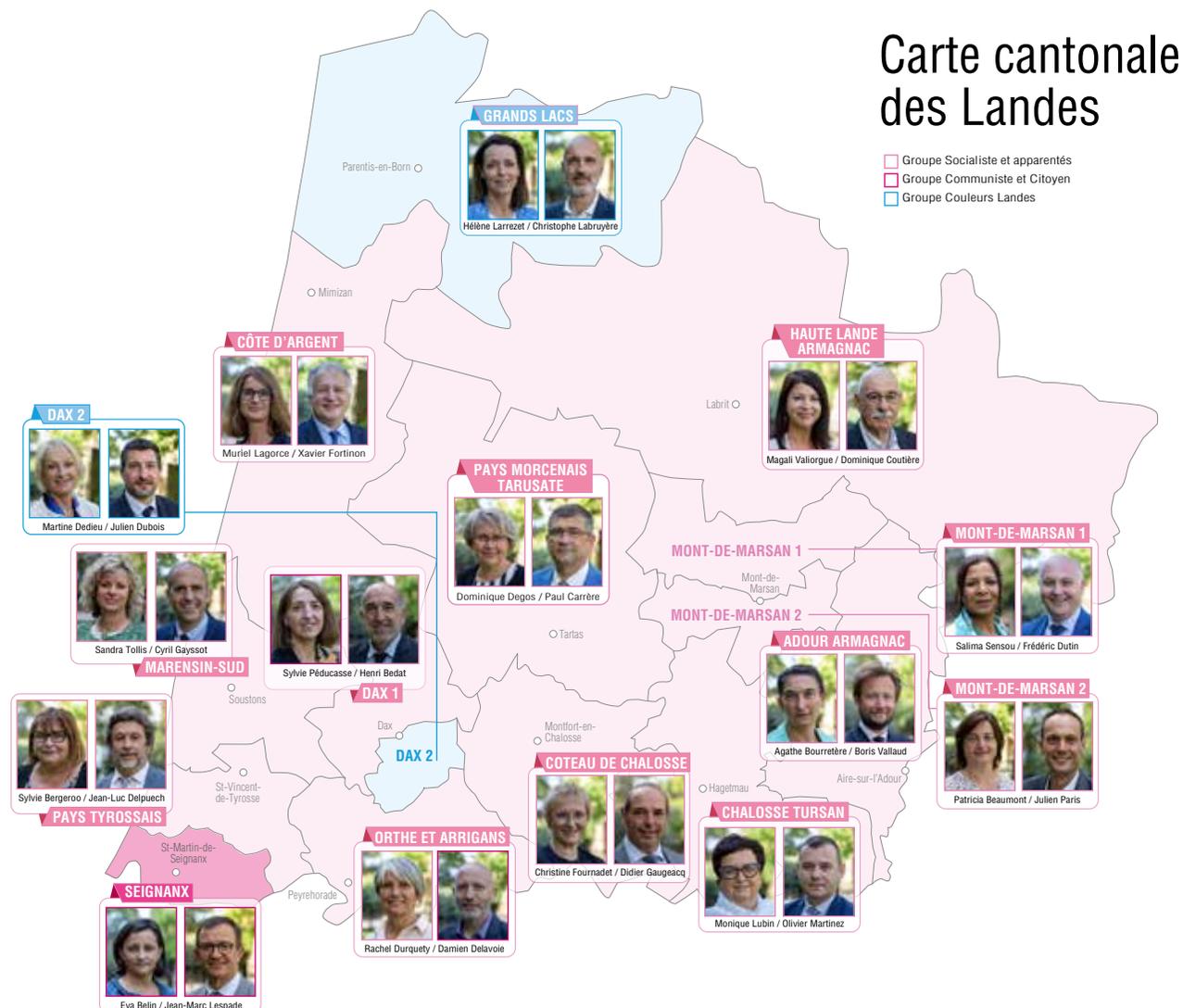
- 6 L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE 2021
- 8 LE DÉPARTEMENT DES LANDES À VOS CÔTÉS
- 10 CADRAGE BUDGÉTAIRE
- 12 LES TEMPS FORTS DE 2021
- 14 RENFORCER LES SOLIDARITÉS HUMAINES**
- 30 DÉVELOPPER LES TERRITOIRES DE MANIÈRE ÉQUILIBRÉE**
- 46 AMÉNAGER DURABLEMENT LES TERRITOIRES**
- 60 INVESTIR POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LA CITOYENNETÉ**

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE 2021

En application de deux lois du 17 mai 2013 relatives à l'élection des conseillers départementaux, les Landes sont divisées en 15 cantons. Les électeurs de chacun des cantons élisent pour 6 ans, au scrutin majoritaire et à deux tours, un binôme constitué d'une femme et d'un homme, cette mesure étant destinée à promouvoir la parité.

Les dernières élections départementales, ont eu lieu les 20 et 27 juin 2021. Ont ainsi été élus 15 conseillers (dont 7 nouveaux membres) et 15 conseillères (dont 8 nouvelles élues).

Le Conseil départemental se réunit en assemblée plénière au moins une fois par trimestre. Les 30 conseillers débattent et délibèrent sur les dossiers proposés par le Président et préparés par les commissions intérieures. Les séances sont publiques. Le Conseil départemental peut délibérer sur tous les dossiers présentant un intérêt départemental dans le cadre des compétences qui lui sont confiées par la loi mais peut également déléguer ses compétences à la Commission Permanente.



LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Xavier Fortinon a été réélu à la présidence du Conseil départemental le 1^{er} juillet 2021.

Le Président est l'organe exécutif du Département. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil départemental. Il convoque le Conseil départemental, fixe l'ordre du jour et préside les séances. Le Président ordonnance les dépenses, prescrit les recettes, prépare le budget et le soumet au vote des conseillers départementaux. Il conduit les affaires du Département avec le concours des services qu'il a sous son autorité. Enfin, il gère le domaine départemental et représente le Département en justice. En 2021, le Président du Conseil départemental a proposé 338 rapports à l'Assemblée départementale et à la Commission Permanente.

LA COMMISSION PERMANENTE

L'Assemblée départementale élit sa Commission Permanente qui réunit en moyenne une fois par mois. Elle traite des affaires courantes pour lesquelles elle a reçu délégation du Conseil départemental. Elle est composée du Président, de 9 vice-présidents et de 20 conseillers départementaux élus à la représentation proportionnelle. Depuis le 1^{er} juillet 2021, la Commission Permanente est composée des 30 membres suivants :

Président

Xavier FORTINON

Vices-Présidents

- 1^{er} Dominique COUTIERE
- 2^e Rachel DURQUETY
- 3^e Paul CARRERE
- 4^e Muriel LAGORCE
- 5^e Jean-Luc DELPUECH
- 6^e Eva BELIN
- 7^e Olivier MARTINEZ
- 8^e Dominique DEGOS
- 9^e Henri BEDAT

Autres membres :

Monique LUBIN
Boris VALLAUD
Magali VALIORGUE
Sylvie BERGEROO
Didier GAUGEACQ
Christine FOURNADET
Cyril GAYSSOT
Agathe BOURRETERE
Frédéric DUTIN
Salima SENSOU
Julien PARIS
Patricia BEAUMONT
Sandra TOLLIS
Damien DELAVOIE
Sylvie PEDUCASSE
Jean-Marc LESPADÉ
Martine DEDIEU
Julien DUBOIS
Hélène LARREZET
Christophe LABRUYERE

LES COMMISSIONS INTÉRIEURES

Réunies avant les séances plénières du Conseil départemental, les dossiers sont présentés devant les commissions intérieures (au nombre de 13) relevant de leur domaine de compétence et un rapporteur désigné en leur sein est chargé d'en faire la synthèse et de présenter les propositions à soumettre au vote de l'Assemblée.

Elles sont présidées par :

- Commission Finances, Personnel, Administration Générale : Dominique COUTIERE
- Commission Autonomie (Personnes âgées et Personnes handicapées) et Protection de l'Enfance : Paul CARRERE
- Commission Insertion, Famille, Lutte contre les discriminations : Frédéric DUTIN
- Commission Solidarité territoriale : Didier GAUGEACQ
- Commission Aménagement du territoire : Olivier MARTINEZ
- Commission Environnement, transition écologique et énergétique : Jean-Luc DELPUECH
- Commission Agriculture et Forêt : Dominique DEGOS
- Commission Attractivité, Tourisme et Thermalisme : Cyril GAYSSOT
- Commission Economie Sociale et Solidaire : Eva BELIN
- Commission Education et Sports : Muriel LAGORCE
- Commission Jeunesse : Sylvie BERGEROO
- Commission Culture : Rachel DURQUETY
- Commission Démocratie Participative : Sylvie BERGEROO

BUDGET 2021 : 497 M€

1995 AGENTS RÉPARTIS DANS TOUT LE DÉPARTEMENT

> SOLIDARITÉ

accompagner les plus fragiles

- Plus de 50 % des dépenses de fonctionnement du Département
- Personnes âgées
- Personnes en situation de handicap
- Petite enfance et aide sociale à l'enfance
- Logement social
- Insertion et lutte contre les exclusions

LE + *Le plan « Bien Vieillir dans les Landes »
Le Village Landais Alzheimer à Dax,
une expérimentation unique en France*



> COLLÈGES

assurer le quotidien des collégiens et de la communauté éducative

- Construction, entretien et fonctionnement des 39 collèges publics
- Accueil, restauration, hébergement, entretien
- Transport des collégiens en situation de handicap

LE + *Les collégiens de 4^e et 5^e sont équipés d'ordinateurs portables*

Le transport scolaire est gratuit, le Département prenant en charge le coût de l'abonnement pour les 21 600 élèves landais



> VOIRIE

garantir le confort et la sécurité de l'utilisateur

- Construction et entretien des routes départementales (4 200 km) et des ouvrages d'art, réalisation d'équipements routiers

LE + *Le Plan départemental de la mobilité avec les collectivités locales et les EPCI**



> SDIS

assurer la sécurité des personnes et des biens

- Contribution à hauteur de 64 % au budget de fonctionnement du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), au côté des communes et des EPCI*



*EPCI : établissement public de coopération intercommunale



> CULTURE ET PATRIMOINE

valoriser les ressources et favoriser les pratiques culturelles

- Soutien des opérateurs et associations culturels
- Accompagnement technique et financier des structures gestionnaires
- Musées départementaux : site de l'abbaye d'Arthous à Hastinges et musée de la faïence et des arts de la table de Samadet
- Lecture publique (bibliothèques de prêt)
- Archives départementales (avec l'État)



> ENVIRONNEMENT

préserver le patrimoine naturel et prévenir les risques liés au changement climatique

- Protection, entretien et aménagement du patrimoine naturel et paysager : rivières, littoral et 86 sites labellisés Nature 40, 61 espèces à préserver recensées par le Top Nature 40
- Création d'itinéraires cyclables, pédestres et équestres, seul ou en soutien aux collectivités locales
- Surveillance et protection de la ressource en eau



LE + *Co-construction, avec les acteurs privés et publics landais, d'un schéma de transition énergétique (sobriété énergétique, maîtrise des consommations et développement des énergies renouvelables)*

> SPORT

permettre au plus grand nombre l'accès à une pratique sportive de qualité

- Accompagnement des sportifs de haut niveau
- Formation et emploi des éducateurs bénévoles et professionnels
- Subventions aux clubs de sport
- Promotion des sports de nature

LE + *Un chèque sport pour les collégiens de 6^e*



> AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

assurer un développement équilibré et solidaire des Landes

- Revitalisation des centres villes et des centres bourgs
- Soutien aux investissements portés par les collectivités locales et leurs groupements : équipements, maintien du commerce de proximité, services à la population
- Déploiement du très haut débit : 100 % du territoire équipé de fibre optique d'ici fin 2022

LE + *Soutien à la création et réhabilitation de 1 000 logements sociaux*



> DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

soutenir et promouvoir les filières économiques

- Agriculture, bois et forêt
- Tourisme et thermalisme
- Création de zones d'activités économiques et aides à l'immobilier d'entreprise en partenariat avec les EPCI*

LE + *La marque territoriale Landes, terre des possibles pour renforcer l'attractivité des Landes*

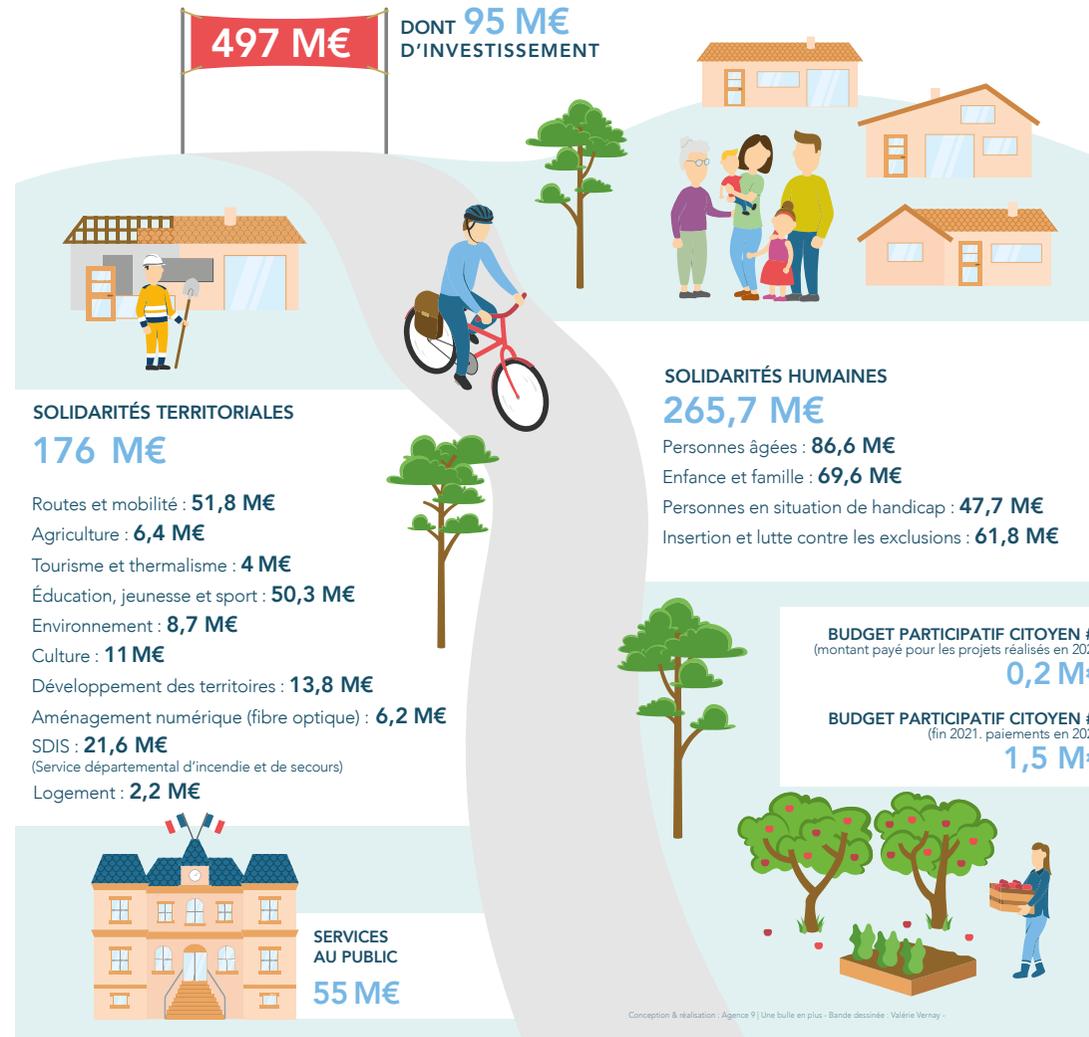
Les Landes au menu ! « boîte à outils » pour permettre à la restauration collective de répondre aux attendus de la loi Egalim, favoriser les circuits courts et produire une alimentation durable et de qualité



CADRAGE BUDGÉTAIRE

10

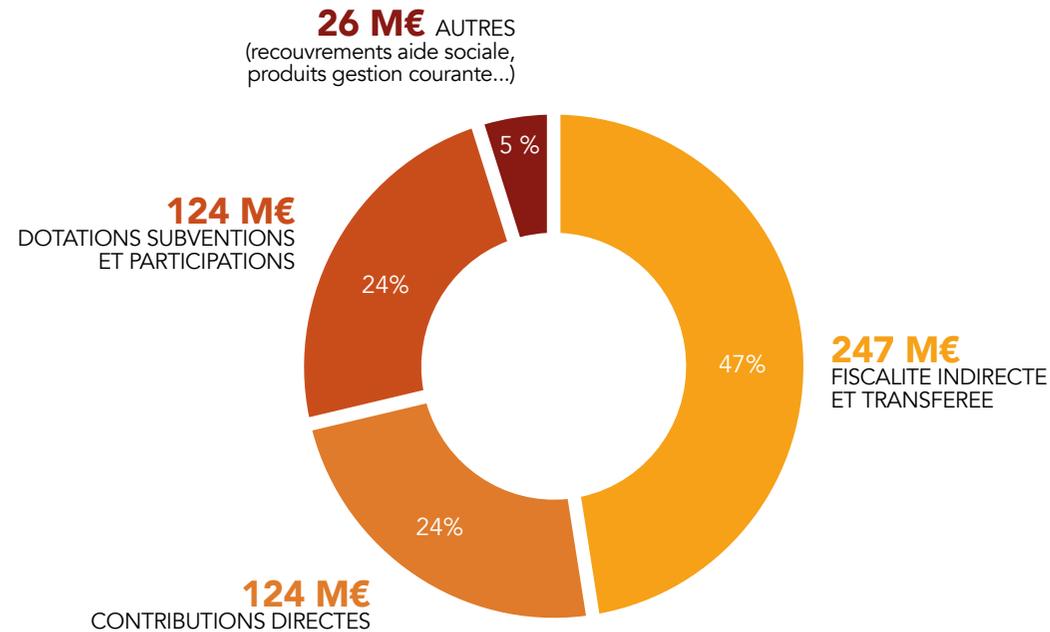
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021



Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice.

LE FINANCEMENT : LES RECETTES 521 M€

En 2021, le Département n'a mobilisé aucun emprunt.



RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil départemental des Landes emploie **1 449** titulaires et **534** non titulaires :

69 contractuels,
321 assistants familiaux,
129 travailleurs handicapés,
6 collaborateurs de cabinet et de groupes politique,
9 apprentis.

26 % sont en catégorie A,
15 % en B et
59 % en C.

De nombreux métiers sont représentés :

agent administratif, agent d'accueil, médecin, assistant familial ou maternel, technicien naturaliste, archéologue, comptable, médiateur culturel, maître de chai, agent d'exploitation des routes, éducateur spécialisé, graphiste...

LES TEMPS FORTS DE 2021



Les 10 ans des Rendez-Vous de la Médiathèque départementale



Une convention de partenariat entre le Département et Cap Emploi pour le placement des personnes en situation de handicap



Grippe aviaire : vers le vide sanitaire



L'estacade de Capbreton mutilée par la tempête



Un pont provisoire à Gouts



Bientôt 30 médiateurs numériques dans les Landes



Les « Routes de l'orientation » sur clé USB pour les collégiens et leurs enseignants



Des gelées catastrophiques pour la vigne



Le BPC#2, c'est parti

Du 3 avril au 2 mai : CONFINEMENT



« Adour, d'eaux et d'hommes », l'exposition des Archives départementales



Basket Landes, championnes de France, saluées par les élus départementaux



2 autrices récompensées pour le Prix du Polar 2021 : Valentine Imhof et Nathalie Bernard



1^{re} édition d'Un livre à tout âge

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

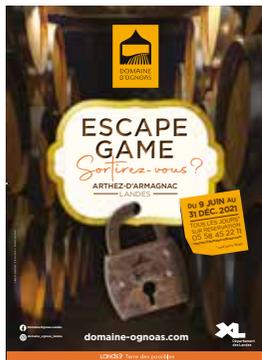
Juin



Arte Flamenco dans un format inédit, en plein air



Installation de la nouvelle Assemblée départementale



Franc succès pour l'escape game au Domaine d'Ognoas



Expositions, ateliers et visites guidées pour le site départemental de l'Abbaye d'Arthous et le musée départemental de la faïence et des arts de la table



Le Mois des familles : 300 rendez-vous pour apprendre et s'amuser... en famille



Forexpo : le Salon international de la sylviculture et de l'exploitation forestière à Mimizan



Rentrée des classes en musique au collège de Gabarret



Première pierre numérique pour l'écocampus de Domolandes



La boucle de l'étang d'Aureilhan inaugurée



La Maison de protection des familles inaugurée



Premier forum de la transition énergétique



Un Duo Day inversé



54 lauréats pour le BPC#2



Le Noël d'Agrilocal40



Oui à la LGV

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

RENFORCER LES SOLIDARITÉS HUMAINES

LE VILLAGE LANDAIS ALZHEIMER À DAX



- 
- 17 AUTONOMIE**
 - 18 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**
 - 20 PERSONNES ÂGÉES**
 - 22 ENFANCE**
 - 24 FAMILLE**
 - 27 PROMOTION DE L'ÉGALITE FEMMES-HOMMES**
 - 28 INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE**

265,7 M€

RENFORCER LES SOLIDARITÉS HUMAINES

L'année 2021 reste marquée par la gestion de la crise sanitaire qui a eu des répercussions importantes dans les domaines social et économique. La mobilisation du Département pour répondre aux défis conjoncturels et structurels a permis la mise en œuvre d'une politique diversifiée à la fois dans le champ de la prévention, de l'accompagnement tant à domicile qu'en établissement.



AUTONOMIE

Poursuite du déploiement d'une offre d'habitat à visée inclusive

Face au défi du vieillissement de la population, le Département a souhaité promouvoir l'offre d'habitat intermédiaire et valoriser les dispositifs concourant à la prévention de la perte d'autonomie des seniors tout en favorisant également l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la société, encourageant ainsi la mixité des dispositifs.

Création de 300 places en résidence autonomie

6 projets ont été retenus en 2021 pour 189 logements, représentant 196 places. L'accueil de personnes en situation de handicap vieillissantes est clairement intégré dans certains projets.

Il s'agit d'une solution adaptée pour ces personnes dès lors qu'elles peuvent vivre de manière autonome avec, le cas échéant, le soutien d'un service d'accompagnement tel un SAVS ou un SAMSAH.

Soutien à l'habitat inclusif

Parallèlement, le Département poursuit sa politique d'accompagnement de l'habitat inclusif, solution innovante différente de l'offre sociale ou médico-sociale, basée sur le libre choix de la personne et sa participation à l'élaboration d'un projet de vie commun.

Dans ce cadre, le Département s'est engagé auprès de la CNSA pour mettre en œuvre l'Aide à la Vie Partagée. Il s'agit de remplacer le forfait habitat inclusif versé par l'ARS par une nouvelle aide individuelle gérée par le Département afin de garantir que toute personne de l'habitat (âgée ou handicapée) puisse financer par ses propres ressources les coûts de la vie partagée.

Prévention de la perte d'autonomie et lutte contre l'isolement social et numérique

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie et de l'Habitat Inclusif, présidée par le Conseil départemental et vice – présidée par l'ARS, a consacré en 2021 un budget de 960 000 € aux **actions de prévention portées par 47 opérateurs** au bénéfice de 5 760 personnes âgées et aidants. 4000 ateliers ont été organisés dans les Landes.

Proposées depuis plus de 30 ans par le **Service d'animation, de prévention et d'accompagnement (SAPAL)**, les formations à l'informatique évoluent pour lutter contre la fracture numérique. En 2021, des ateliers numériques itinérants ont été développés ainsi que l'accompagnement individualisé au domicile des personnes âgées. L'accent a également porté sur la coordination du réseau de bénévoles. Plus de 320 retraités sont impliqués dans les divers projets menés par le SAPAL renforçant ainsi le lien social et l'engagement intergénérationnel sur l'ensemble du département.

Poursuivant sa mission de maintien à domicile, **le service de Téléalarme** a assuré près de 9 800 interventions (dont 1 700 installations) portant à plus de 9 500 le nombre d'abonnés.

La mise à disposition de tablettes a contribué au maintien du lien et de la communication entre les résidents d'EHPAD et leur famille et constitué, pour les équipes, un support d'animation adapté lors de la crise sanitaire. Fort de cette plus-value démontrée, le renforcement du **déploiement d'XL Autonomie** à domicile et dans les habitats alternatifs est lancé.



47,7 M€

18

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LES ACTIONS

Un nouveau service d'accompagnement

Le SAMSAH 2IRP40 (Itinéraire d'Insertion et de Rétablissement en Psychiatrie des Landes), géré par le Centre Hospitalier Intercommunal Mont-de-Marsan - Pays des sources, a ouvert en mars 2021. Il comporte 35 places de coordination pour adultes handicapés psychiques dont 10 places d'intervention précoce pour un public âgé de 18 à 30 ans.

Le Service Sport Intégration et Développement

Au-delà de la poursuite de ses missions traditionnelles, le SSID s'est engagé dans 2 dispositifs nationaux :

- Prévenir les noyades et développer l'aisance aquatique : 5 agents du SSID ont participé aux formations d'instructeur (2) et d'encadrants (3) afin de pouvoir encadrer et animer des « classes bleues » avec les jeunes en situation de handicap au sein des IME et ITEP.
- Savoir rouler à vélo : le SSID participe au déploiement de ce dispositif auprès des jeunes en situation de handicap et l'élargit aux adultes afin de leur permettre de gagner en autonomie.

« Chacun sa vie, chacun sa réussite »

L'année 2021 a été celle de la concrétisation de ce projet en faveur des jeunes porteurs du spectre de l'autisme et de leurs familles, avec :

- L'engagement du Département pour un financement à part égale avec l'ARS de 10 places d'établissement d'accueil médicalisé (61 000€ la place) et de 10 places de SAMSAH (18 000 € la place). Un financement anticipé des 10 places de SAMSAH à compter de l'année 2023 permettra d'apporter une première réponse aux familles et de préparer l'entrée des jeunes dans le futur CAmplus montois ;
- La rédaction conjointe avec l'ARS des deux appels à projets en vue de la désignation du futur gestionnaire ;
- Le partenariat avec la Ville de Mont-de-Marsan pour la mise à disposition du terrain qui accueillera la future construction ;
- La mise en place d'un partenariat avec la CAF afin de poser les bases d'une convention cadre intégrée dans le Schéma départemental d'aide aux familles. Celle-ci, associée à un partenariat avec la FALEP et l'Université populaire, vise à soutenir et pérenniser les diverses actions associatives en faveur de l'aide au répit ;



LES CHIFFRES CLÉS

- 1 378 places dans 44 établissements et services
- 1 183 personnes accueillies

- La préparation des Rendez-vous landais de l'autisme en vue de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, le 2 avril 2022 et l'animation du réseau des associations représentatives des personnes et des familles.

Pôle adultes départemental «Les Jardins de Nonères»

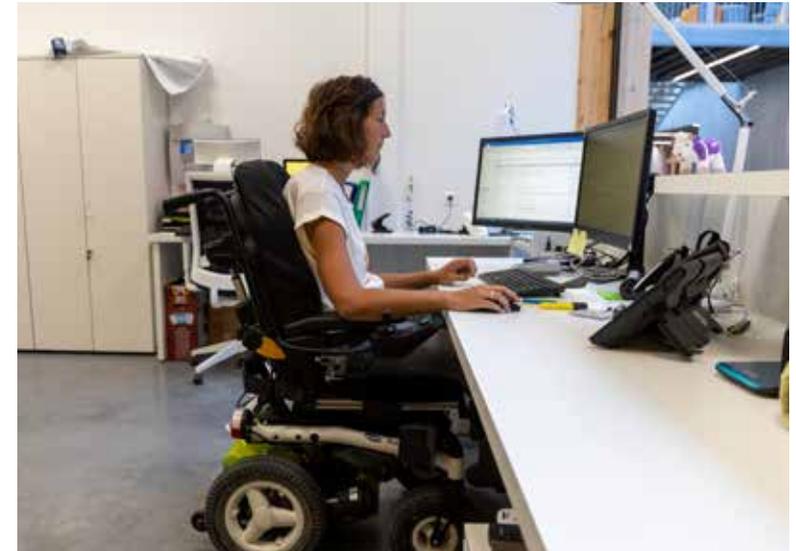
Création d'emplois sur des métiers variés et accessibles ou aménagés, tant du côté des admissions à l'ESAT, que des embauches par l'entreprise adaptée selon des modalités variées CDD, CDI, apprentissage, Contrats Parcours Emploi Compétences, mises à disposition d'ESAT du pôle départemental et partenaires) et l'aménagement de postes afin de faciliter le maintien dans l'emploi d'ouvriers physiquement et/ ou psychologiquement en difficulté.

Amorce ou renforcement des liens partenariaux avec le service public de l'emploi (Cap emploi et Mission locale), entreprises et autres acteurs de l'insertion et de la formation professionnelle (AFPA).

Concrétisation des passerelles pour des ouvriers issus des ateliers de production vers le milieu ordinaire de travail par le biais du service de mise à disposition en milieu ordinaire de l'ESAT. 3 ouvriers concernés en 2021.

Diversification des activités professionnelles : atelier de production et de vente des plants de légumes, développement de la numérisation, instauration d'une activité de vente en boutique et sur les marchés départementaux, conditionnement de boîtes et ballotins de chocolats pour une entreprise partenaire pour les fêtes de fin d'année, amorce d'une activité de transformation des productions de l'ESAT en voie d'être très progressivement internalisée dans le courant de l'année 2022, plateforme de compostage.

Livraison de logements neufs pour le SAVS au cours de l'été 2021, proches des Jardins de Nonères, grâce à un partenariat avec XL Habitat. C'est d'un outil clé pour faciliter la transition des jeunes adultes (qui viennent d'un établissement pour enfants) vers une autonomie nécessaire à la gestion d'un logement personnel.



86,6 M€

20

PERSONNES ÂGÉES

LE CONTEXTE

L'année 2021 est marquée par la gestion de la crise sanitaire et par la poursuite soutenue du plan « Bien Vieillir dans les Landes ».

LES ACTIONS

Déploiement d'antennes territorialisées personnes âgées

Le Département a acté la transformation des 3 CLIC de Saint-Vincent-de-Tyrosse, Mugron et Morcenx en antennes territorialisées personnes âgées au sein des Maisons landaises de la solidarité. Dans le même temps, deux postes de travailleurs sociaux spécialisés Personnes âgées ont été déployés à Dax et Mont-de-Marsan pour renforcer la proximité avec les usagers.

Accélération du Plan « Bien Vieillir en EHPAD »

Afin d'améliorer la qualité de prise en charge et les conditions de travail, le Département a accompagné la création de 120 emplois dès 2020 en EHPAD et de 60 postes en 2021. Sur ces 180 postes, 147 sont déjà effectifs.

Un soutien financier renforcé a été apporté en 2021, comme en 2020, aux établissements en difficulté. Par ailleurs, il est à noter l'ouverture de la Maison d'Accueil Temporaire de Saint-Vincent-de-Paul. Parallèlement, la politique d'aide aux investissements dans les EHPAD a été poursuivie avec pour objectif l'amélioration de l'accueil des résidents, une modération des prix de journée et donc du coût du financement restant à charge pour les personnes âgées et leur famille. 10 EHPAD étaient concernés en 2021 par une opération de construction, de réhabilitation ou de travaux de mise en conformité et ont bénéficié d'une aide du Département (3,5 M€ au total) : il s'agit des établissements situés à Amou, Hagetmau, Labastide et Roquefort, Lit-et-Mixe, Pontonx, Pissos et Sabres, Samadet et Saint-Vincent-de-Paul.

Les clubs du troisième âge

213 clubs ont perçus la subvention du Conseil départemental de 360 euros, soit un budget de 86 760 €.

Le Village Landais Alzheimer

Le Village Landais Alzheimer est un établissement médico-social expérimental dont le projet est porté par le Département des Landes depuis 2013.

Après plusieurs années de travail, de mobilisation des services et des partenaires, le Village Landais a pu ouvrir ses portes en 2020 malgré la crise sanitaire. 120 résidents sont aujourd'hui accueillis dans un cadre innovant de prise en charge.

Le Village Landais a signé en 2021 son contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) dans la perspective de pérenniser l'expérimentation et de consolider le modèle organisationnel, juridique et financier.

LES CHIFFRES CLÉS

- 1 150 appels par mois à la Permanence « Bien Vieillir dans les Landes » (en augmentation de 10 %)
- 900 soutiens psychologiques de personnes âgées et d'aidants familiaux



Revalorisation des salaires des aides à domicile

Dans le cadre d'une politique départementale active de reconnaissance des métiers d'utilité sociale, un budget de 350 000 € a été mobilisé pour la revalorisation des salaires des aides à domicile du secteur public. Le Département des Landes a adopté cette première enveloppe, avec un cofinancement État. Les tarifs horaires de l'aide à domicile en emploi direct dans le cadre de l'APA ont également été augmentés pour intégrer les revalorisations de la convention collective du particulier employeur. Le Département des Landes s'est par ailleurs mobilisé pour que le principe d'équité sectorielle prévale et que le secteur public soit également bénéficiaire de revalorisations dès le 1^{er} janvier 2022.

La REVALORISATION SALARIALE des AIDES à DOMICILE du SECTEUR PUBLIC

→ Comment ça marche ?

INSTALLATION D'UN TARIF SOCLE
pour les SAAD*
État/Caisse nationale de Solidarité
pour l'Autonomie (CNSA)

+ 50 € net mensuel

SOIT UN FINANCEMENT DE :

DOTATION COMPLÉMENTAIRE
Département des Landes

+ 130 € net mensuel

SOIT UNE DOTATION GLOBALE DE :



entièrement à la charge
du Département sans
impact sur les usagers

18 SAAD (17 CIAS et 1 CCAS)
Contractualisation avec le Département pour
affecter ces crédits aux augmentations salariales



+ 180 € net mensuel pour un ETP
(équivalent temps plein)



1250 aides à domicile

*Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

LES CHIFFRES CLÉS

- **10 900** personnes bénéficient d'un accompagnement financier du Conseil départemental
- **5 900** bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile
- **4 700** bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie en établissement
- **1 100** bénéficiaires de l'aide sociale en établissement
- **1 100** personnes âgées accompagnées dans leur projet de vie

ENFANCE

LE CONTEXTE

La protection de l'enfance comprend les actions de prévention en faveur de l'enfant et de ses parents, l'organisation du repérage et du traitement des situations de danger ou de risque de danger pour l'enfant, ainsi que les décisions administratives et judiciaires prises pour sa protection. Le Schéma landais de prévention et de protection de l'enfance « Prévenir, repérer, protéger, accompagner, l'ambition 2016-2022 » définit les orientations stratégiques de la politique départementale.

LES ACTIONS LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Prise en charge spécifique des Mineurs Non Accompagnés (MNA)

Le nombre de MNA, dont le Département s'est vu confier la prise en charge, a augmenté régulièrement en 2021.

La prise en charge de ces jeunes, qui s'ajoute à celle des jeunes landais, présente des enjeux particuliers et a requis une adaptation des dispositifs. En 2020, au regard du volume des prises en charge et du nombre de jeunes hébergés en hôtel, un nouvel appel à projets a été lancé par le Département afin d'augmenter la capacité de prise en charge des jeunes à hauteur de 70 places et favoriser leur insertion sur l'ensemble du territoire. Au 31 décembre, il restait encore 21 places à créer suite à cet appel à projets.

Soutien aux associations ou organismes agissant dans le domaine de l'enfance

11 associations ou organismes landais agissant dans le secteur de l'enfance, de la prévention et de l'éducation à la santé ont bénéficié en 2021 d'un soutien financier du Département.



LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE (CDE)

Le CDE se compose de 10 établissements et services financés par le Département et l'Etat qui proposent une diversité d'offres et de services, dans les domaines sociaux et médico-sociaux. Son financement provient de deux budgets : un budget Etablissement Public Enfance et Famille 40 (EPEF 40) pour les établissements qui relèvent de la compétence du département (Foyer de l'Enfance, Centre familial et MECSSI) de 7,35 M€ et un budget Etablissement Public de Soins, d'Insertion et d'Intégration (EPSII) pour les établissements financés par l'Etat (8,8 M€).

Dans le cadre du dispositif départemental de protection de l'enfance, le Foyer de l'Enfance assure l'accueil d'urgence 24h/24h, 365 jours par an, de mineurs jusqu'à 21 ans en difficulté ou en danger confiés par sa famille ou par mesure judiciaire au service de l'Aide Sociale à l'Enfance. En 2021, 115 jeunes ont été suivis entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, 80 accueils et 87 orientations ont été réalisées.

Le Foyer de l'Enfance a suivi également 59 Mineurs Non Accompagnés (MNA) entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, 19 accueils et 25 orientations ont été réalisés.

En complémentarité, le Centre Familial assure l'accueil et d'hébergement 365 jours par an, des femmes enceintes et des mères/pères/parents avec leurs enfants, mineurs ou majeurs, isolés, en situation de danger ou en grandes difficultés. 55 personnes (19 mères, dont 1 mineure et 27 enfants / 3 couples et 3 enfants) ont été suivies en 2021. 20 mineurs et 14 adultes ont été accueillis, et 20 enfants et 18 adultes sont sortis.

La MECSSI L'Encantada dispose d'une capacité d'accueil de 12 places (mineurs âgés de 13 à 18 ans confiés à l'ASE sur décisions administratives ou judiciaires) avec un accompagnement personnalisé et des modalités d'hébergement diversifiées. En 2021, elle a suivi 17 jeunes, 8 jeunes ont été admis et 9 sont sortis.

L'Etablissement Public de Soins, d'Insertion et d'Intégration (EPSII) relevant de la compétence de l'Etat a suivi dans ses différentes structures 743 enfants et adolescents.

Une extension de 3 places du SESSAD de l'EPSII a été autorisée pour des jeunes déficients intellectuels ou psychiques, soit une capacité totale de 46 places dont 10 en gestion déléguée à l'ADAPEI pour le territoire Nord Landes.

De plus, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a désigné le Centre Médico-Psycho-Pédagogique du CDE comme porteur de la Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) pour le territoire landais, dans le cadre de la mise en place du parcours de bilan et intervention précoce pour les enfants âgés de 0 à 6 ans présentant des troubles du neuro-développement.

LES CHIFFRES CLÉS

- **634** Informations Préoccupantes ont été ouvertes donnant lieu à 424 signalements au Procureur de la République
- Près de **1 500** enfants pris en charge hors de leur domicile dans le cadre de la protection de l'enfance: 681 chez 343 assistants familiaux employés et rémunérés par le Conseil départemental
- **154** personnes ont été mises à l'abri en tant que MNA par les services du Département et 197 jeunes ont été suivis dans le cadre d'un contrat jeune majeur.



6,7 M€

24

FAMILLE

LE CONTEXTE

L'action du Département s'articule autour :

- de la prévention sociale et médico-sociale en accompagnant les jeunes, les couples, les jeunes enfants et leurs parents tout au long de la grossesse, de la naissance et des premières années de la vie de l'enfant. Une attention particulière est portée aux familles en difficulté, à particularités, en situation de grande précarité ou de vulnérabilité.
- de l'accompagnement en matière d'accueil de la petite enfance.

LES ACTIONS

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (4,7M€)

LES CHIFFRES CLÉS

L'accueil du jeune enfant

- 8 216 enfants concernés
- 1 917 assistants maternels agréés offrant 6 674 places
- 60 établissements d'accueil collectif et familial de la petite enfance, avec une capacité de 1 542 places (dont 201 places en crèche familiale et 190 places en micro-crèche)
- 62 nouvelles places créées en établissement
- 48 MAM pour 470 places d'accueil, dont 6 nouvelles en 2021

Lutte contre les violences intrafamiliales

Le Département poursuit et développe son engagement dans un plan de lutte ambitieux tout en mobilisant à ses côtés les principaux partenaires associatifs.

Le CPEF (Centre de planification et d'éducation familiale) à travers ses missions de conseil, d'information et d'accompagnement sur la sexualité et la contraception des jeunes notamment, intervient encore davantage sur le dépistage précoce de ces violences. Son équipe s'est étoffée avec l'arrivée de deux nouvelles conseillères conjugales et familiales et d'un médecin. En 2021 et malgré un contexte sanitaire encore difficile, plus de 2 000 collégiens et lycéens ont bénéficié d'une séance d'information et d'éducation à la vie sexuelle et affective.

Schéma départemental des Services aux Familles 2019-2024

Le SDSF, élaboré avec l'État et la CAF, traite tout particulièrement de l'accueil de la petite enfance, des actions de soutien à la parentalité et des politiques en faveur des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. Il est décliné à l'échelle des établissements publics de coopération intercommunale par le projet global de territoire.

Contractualisation de la Stratégie de la Prévention et de la Protection de l'Enfance

Le Département des Landes a contractualisé avec l'État dans le cadre de la Stratégie de Prévention et de Protection de l'Enfance fin 2021. L'objectif est de contribuer à la diminution des inégalités sociales et de santé au sein de la population française en allouant des moyens supplémentaires aux Départements sur les politiques publiques en faveur de l'enfance (Aide Sociale à l'Enfance, Protection Maternelle et Infantile). Les travaux opérationnels autour des objectifs de la contractualisation ont débuté fin 2021.



Développement et soutien aux modes d'accueil de la petite enfance

L'accueil individuel

L'action du Département en direction des assistants maternels comprend leur agrément, leur formation, leur contrôle, leur suivi et leur accompagnement.

Il participe également au soutien des associations d'assistants maternels qui regroupent près de 40 % des assistants maternels du département. Un plan de valorisation et de promotion du métier est en cours de déploiement afin de permettre un maintien de ce mode d'accueil malgré de nombreux départs à la retraite d'ici 2030.

L'accueil collectif

Le Département participe à l'accompagnement et au développement des Maisons d'assistants maternels (MAM) et des structures d'accueil de la petite enfance. Il soutient financièrement les structures d'accueil au moyen d'une aide à l'investissement et d'une aide au fonctionnement. En complément, il soutient les établissements d'accueil du jeune enfant par le biais d'une aide financière en faveur des projets d'éveil et d'animation culturelle ainsi que par la mise à disposition au sein de ces mêmes structures de psychologues de l'accueil de la petite enfance.



Des dispositifs innovants pour soutenir les familles vulnérables

Poursuite du projet expérimental de la structure d'accueil co-parentalité

Par le recours à un assistant maternel, ce dispositif offre à l'enfant accueilli les conditions d'éveil que ses parents ne peuvent lui apporter, tout en accompagnant la consolidation du lien parental. Un audit a débuté fin 2021 afin de permettre à terme la pérennisation de ce dispositif de prévention primaire et de soutien à la parentalité.

Soutien aux établissements agissant en faveur de la mixité sociale et de l'inclusion

Le Département apporte un soutien spécifique pour la gestion des crèches situées en zone « politique de la ville », ce qui participe au renforcement de la cohésion et de la mixité sociale et répond à certains attendus de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Projet expérimental de prévention visant les 3-6 ans en milieu scolaire

Pour prévenir la déscolarisation des enfants en bas âge, le Pôle PMI mène une action avec l'Éducation nationale et le Centre médico-psychologique qui permet, sur deux territoires définis, de soutenir et d'étayer le corps enseignant dans l'accueil et la prise en charge des jeunes enfants en difficulté, tout en accompagnant leurs parents.

Pôle ressources inclusion

En partenariat avec la CAF, il s'agit d'étendre à la petite enfance (0/3 ans) la mission d'intégration d'enfants en situation de handicap portée l'association Jeunesse au Plein Air. Ce dispositif de parcours de vie coordonné a été présenté aux acteurs de la petite enfance. L'accompagnement de plusieurs enfants et de leur famille a débuté en partenariat avec les professionnels du Pôle PMI et les acteurs de l'accueil de la petite enfance (assistants maternels, EAJE).

Plan national Autisme

Le Pôle PMI s'investit dans la formation des agents, l'information des professionnels de l'accueil de la petite enfance et participe par ailleurs à un travail conjoint proposé par la Maison landaise des personnes handicapées (MLPH) sur 3 thèmes (l'accès aux soins, le répit, la plateforme) avec de nombreux partenaires.

FAMILLE (SUITE)

LES ACTIONS

FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDES FINANCIÈRES AUX FAMILLES (2 M€)

Le Fonds départemental d'aides financières aux familles, créé en 2005, regroupe le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) et les allocations mensuelles d'aide sociale à l'enfance liées à la précarité. Il est financé par le Département ainsi que par les contributions de partenaires institutionnels et fournisseurs d'énergie au titre du FSL.

En 2021, ses dépenses ont augmenté de 15,7 % par rapport à 2020, suite à la crise liée au covid qui a mis en grande difficulté les ménages les plus fragiles.

Par ailleurs, au titre du FSL, ce Fonds s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne et la lutte contre la précarité énergétique et finance des actions à hauteur de 85 000 € chaque année.



LES CHIFFRES CLÉS

- **4 496** dossiers instruits
- **3 717** ménages ont sollicité le Fonds au travers de **7 912** demandes instruites par les travailleurs sociaux du Département ou des partenaires institutionnels ou associatifs
- **3 585** ménages aidés :
 - 55 %** d'entre eux sont des personnes seules ou en couple, avec enfants.
 - 45 %** sont des personnes seules ou en couple, sans enfant.



PROMOTION DE L'EGALITE FEMMES-HOMMES

LE CONTEXTE

Le Département a adopté en 2021 un plan d'actions 2021-2023, dédié à la promotion de l'égalité femmes-hommes. Autour de quatre axes prioritaires, cette feuille de route décline une centaine d'objectifs et d'actions concrètes. En 2021, plus d'un tiers du plan d'actions a été réalisé et un peu plus de la moitié a été engagé.

LES ACTIONS

AXE 1

Porter et diffuser une culture landaise de l'égalité femmes-hommes sur le territoire

En 2021, le Département est intervenu dans différents secteurs pour promouvoir une image égalitaire des femmes et des hommes sur le territoire. Dans le secteur culturel, outre le soutien à plusieurs manifestations associatives, les Itinéraires 2021 de la Médiathèque départementale des Landes portaient sur l'égalité femmes-hommes. Par ailleurs, le Département a étendu le dispositif Eveil (aide à la mise en œuvre de projets pédagogiques dans les structures collectives d'accueil de jeunes enfants) à la thématique de l'égalité filles-garçons.

AXE 2

Prévenir les violences sexuelles et sexistes et en protéger toutes les victimes

La collectivité a renforcé son soutien aux acteurs de la prévention et de l'accompagnement des situations de violences sexuelles ou sexistes avec un budget de près de 250 000 euros, soit une hausse de près de 20 %. Les financements sont orientés vers le secteur associatif, en particulier le CIDFF des Landes qui assure les fonctions de référent violences conjugales.

Par ailleurs, le Département a participé à la création d'un centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales porté par l'ADAVEM-JP et cofinancé avec l'Etat.

Le déploiement des intervenants sociaux de l'ADAVEM-JP en poste de police et de gendarmerie, dispositif cofinancé à parité par l'Etat et le Département, a été mené à bien en 2021.

Les services sociaux du Département se sont mobilisés pour améliorer le repérage et l'accompagnement des victimes.

AXE 3

Défendre les droits des femmes et agir pour l'égalité réelle

Sur cette thématique qui brasse de nombreuses politiques publiques, le Département porte des interventions en matière d'accès aux droits sexuels et reproductifs, via les Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) notamment.

Par ses dispositifs d'action sociale et d'aide financière aux foyers, complétés par des partenariats solides, le Département est aux côtés des familles monoparentales, dont une majorité sont des femmes.

Enfin, une étude sur les politiques sportives sous l'angle de l'égalité femmes-hommes a été conduite. Ses résultats, publiés au BP 2022, montrent l'intérêt de développer une approche spécifique pour répondre aux enjeux de la mixité et de la promotion du sport féminin dans les actions du Département en faveur du milieu sportif.

AXE 4

Garantir l'égalité professionnelle

En matière d'égalité professionnelle, le Département a continué de miser sur le développement d'une culture interne favorable à l'égalité femmes-hommes, à travers notamment des actions de formation à destination des managers.

Par ailleurs, le Département a renforcé et actualisé son protocole relatif aux agressions externes, en lien avec les partenaires sociaux. Une démarche d'information et de sensibilisation sur l'utilisation des signalements pour agressions externes a prioritairement ciblé la direction de la Solidarité, en particulier les Maisons landaises de la solidarité. En 2021, 93 % des agressions externes ont concerné des femmes ; une agression sur cinq comportait un caractère sexiste (insultes ou propos à caractère sexistes).

INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE

LES ACTIONS

INSERTION

L'insertion des publics les plus précaires est une priorité départementale. Aussi, en 2021, une commission intérieure dédiée a été mise en place au sein de l'Assemblée départementale et le nouveau Pacte territorial pour l'insertion (PTI) adopté pour 2021-2025. Ambitieux, il s'appuie sur des partenariats et conventions avec les services de l'Etat dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi et dans celui du Service public de l'insertion et de l'emploi. Avec ce document programmatique, le Département initie de nouvelles actions et de nouvelles réponses pour les publics confrontés à des problématiques de santé et pour ceux qui sont en situation de précarité depuis plusieurs années.

Un partenariat renforcé avec Pôle Emploi a permis de déployer dans deux nouvelles agences le dispositif « Accompagnement social exclusif », un accompagnement spécifique des demandeurs d'emploi rencontrant des freins importants à l'insertion professionnelle. En 2022, ce service devrait concerner toutes les agences Pôle Emploi avec sa mise en œuvre dans celle de Saint-Paul-lès-Dax.

RSA

Au 31 décembre 2021, 8 023 foyers landais bénéficient du RSA soit 14 987 personnes couvertes par ce dispositif (allocataires, conjoints, enfants et personnes à charge). 50 % des foyers bénéficiaires sont dans le dispositif RSA depuis plus de 4 ans, ce qui justifie la poursuite et le développement d'actions pour l'insertion dans le cadre du PTI 2021-2025.

Cumul RSA et activités saisonnières

Pour accentuer son action en faveur de la reprise d'emplois salariés pour les publics les plus en difficulté, mais aussi pour répondre à l'évolution des besoins des secteurs prioritaires, le cumul du RSA avec des emplois saisonniers dans les secteurs agricole, agroalimentaire et touristique ou avec des contrats de remplacement dans le secteur public ou associatif du grand âge et du maintien à domicile a été étendu en 2021 au secteur de la

santé. En 2021, 15 969 heures de travail ont été ainsi neutralisées pour le calcul du RSA.

Plateformes d'orientation RSA

Afin de réduire les délais d'orientation et de mise en œuvre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, des plateformes d'orientation ont été mises à Dax, Mont-de-Marsan et Parentis en 2020, à Saint-Vincent-de-Tyrosse et Hagetmau en 2021. 1 128 orientations avec mise en œuvre de l'accompagnement ont été réalisées en 2021 dans un délai inférieur à 15 jours après connaissance d'un droit ouvert au RSA. Début 2022, avec la mise en place de la dernière plateforme à Tartas, la totalité du département sera couverte par ce dispositif.



ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Prévention spécialisée et AEJ-XL

Depuis 1985, le service Prévention Spécialisée du Département intervient dans quatre secteurs géographiques, auprès de jeunes de 16 à 25 ans en très grande difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle : 7 éducateurs spécialisés dédiés à l'intervention auprès de jeunes sur leurs lieux de vie (250 jeunes en 2021) et 6 agents spécialisés dans l'AEJ XL (Accompagnement vers l'Emploi des Jeunes depuis 2015). Cet accompagnement individualisé, global, partenarial et renforcé est contractualisé avec chaque jeune. Le Département a conventionné avec l'Europe (co-financement par le FSE/IEJ).

L'accompagnement proposé aux jeunes les plus éloignés de l'emploi vient en complément de ceux proposés par le droit commun : MILO, Pôle Emploi. En 2021, l'AEJ XL a concerné 250 jeunes.

Rebond Jeunesse

Ce dispositif, initié par la Région Nouvelle-Aquitaine, et mis en œuvre par le Département, a permis la distribution hebdomadaire de colis alimentaires gratuits pour 1 034 jeunes de 15/30 ans.

Fonds d'aide aux Jeunes en difficulté

Le Département finance, en coordination avec la MILO et quatre CCAS, le Fonds d'aide aux Jeunes en difficulté (FAJ) pour les 16/25 ans. En 2021, comme en 2020, il a adapté les modalités d'intervention du FAJ pour faciliter la demande et l'obtention des aides aux jeunes Landais. A noter également, un allègement des procédures pour les demandes urgentes en matière de subsistance.

Tu as entre 16 et 25 ans ?
Tu résides dans les Landes ?
Tu veux travailler ?
Tu souhaites te former ?



L'ACCOMPAGNEMENT XL
VERS L'EMPLOI DES JEUNES
PEUT T'AIDER !



Les Actions Solidaires



Département
des Landes



DISPOSITIF ETAL40 À MIMIZAN

DÉVELOPPER
LES TERRITOIRES
DE MANIÈRE
ÉQUILBRÉE



- 
- 32 HABITAT ET LOGEMENT**
 - 33 SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**
 - 34 DÉVELOPPEMENT LOCAL**
 - 36 AGRICULTURE**
 - 37 « LES LANDES AU MENU »**
 - 38 LABORATOIRES DES LANDES ET DES PYRÉNÉES
ET DOMAINE DÉPARTEMENTAL D'OGNOAS**
 - 39 LA FILIÈRE BOIS ET FORÊT**
 - 40 TOURISME ET THERMALISME**
 - 42 DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET ARTISANAL**
 - 45 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)**

HABITAT ET LOGEMENT

LE CONTEXTE

Le logement est un enjeu important pour le département des Landes, marqué par une attractivité démographique significative, une pression foncière et de forts enjeux d'équilibres territoriaux entre les différents bassins de vie. Il est donc au cœur des politiques publiques menées par le Conseil départemental pour assurer aux Landais le meilleur parcours résidentiel possible.

LES ACTIONS

Le plan départemental de l'habitat

2021 a été l'année de l'adoption du Plan départemental de l'habitat (PDH). Il précise les engagements des collectivités et de l'Etat, en appui d'une stratégie globale pour la création de logements et une offre adaptée aux besoins.

Dans le cadre de ce PDH, et pour soutenir l'ensemble des opérations de construction et de réhabilitation de logements sociaux sur son territoire, le Département souhaite consacrer un montant global de 15 M€ sur la période 2021-2026, comprenant notamment la subvention annuelle versée à son opérateur historique, XL habitat.

En 2021, 319 logements ont ainsi été financés par le Département dans les communes de Bias, Capbreton, Dax, Gastes, Geaune, Mont-de-Marsan, Pomarez, Pontonx-sur-l'Adour et Roquefort.



Répondre aux besoins en logement

Au cours du premier semestre 2021, le Conseil départemental, les bailleurs sociaux et la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) ont réalisé un travail de concertation afin de permettre la conclusion d'un accord sur un référentiel commun en matière de limitation des opérations en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) et de prix d'acquisition des fonciers. Ce travail a abouti à la rédaction d'une convention tripartite unique en son genre (signée en mars 2022).

Compte tenu de l'évolution de la production de logements sociaux, ce partenariat élargi doit permettre d'atteindre les objectifs ambitieux du PDH de 1 000 logements sociaux, dont 700 locatifs et 300 en accession sociale par an.

Soutenir les associations (0,6 M€)

Le Conseil départemental participe financièrement au fonctionnement d'associations dans le domaine du logement. Le comité responsable du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) a défini les thématiques prioritaires suivantes :

- la prise en charge sanitaire des publics vulnérables ;
- la prise en compte des spécificités des publics dans le cadre de l'hébergement et de l'accompagnement ;
- le maintien des ménages défavorisés dans un logement décent, adapté à la composition de la famille et aux revenus du ménage, avec des coûts d'énergie maîtrisés ;
- la gouvernance, la coordination entre les acteurs et les thématiques transversales.

21,6 M€

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

33

LE CONTEXTE

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours, établissement public à caractère administratif, est chargé d'assurer la prévention, la protection et la lutte contre les incendies, et concourt avec d'autres structures aux secours d'urgence. Son budget 2021 atteint 41,1 M€ dont 34,2 M€ de fonctionnement. La contribution départementale de 21,6 M€ correspond à 63,1 % du budget de fonctionnement.

LES ACTIONS

Un renforcement des moyens humains

Face à l'importante croissance de l'activité du SDIS, le Département a décidé d'augmenter fortement sa contribution au fonctionnement du SDIS en 2020 et 2021, la portant ainsi de 19,6 M€ en 2019 à 21,6 M€ en 2021. Principal objectif : accroître rapidement les effectifs de sapeurs-pompiers pour renforcer ce service public.

Les interventions

Après avoir vu l'activité diminuer en 2020 (31 521 interventions) du fait d'une part des confinements et du ralentissement des activités - notamment festives - et d'autre part d'une redistribution des missions de secours à personnes avec différents partenaires (ambulances privées principalement), il est constaté cette année une augmentation de 2 584 interventions.

LES CHIFFRES CLÉS

34 105 interventions
en 2021 dont :

- 84 % pour le secours à la personne
- 5,4 % pour les accidents de la circulation
- 4,2 % pour les incendies
- 5,3 % d'opérations diverses
- 0,6 % pour les risques technologiques



4,9 M€

34

DÉVELOPPEMENT LOCAL

LE CONTEXTE

L'intervention départementale en matière de solidarité territoriale repose sur le soutien aux projets des collectivités avec le Fonds de développement et d'aménagement local (FDAL) qui permet de :

- Sauvegarder et développer les services à destination de la population dans les zones rurales : commerces de proximité, centres de loisirs intercommunaux, CIAS, maisons de santé pluridisciplinaires, Maisons France Services,
- Soutenir le développement des centres bourgs des centralités landaises,
- Appuyer les projets des communautés des communes fragiles grâce au Fonds de solidarité intercommunal (FSI).

LES ACTIONS

Revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs

En 2021, le FDAL attribué aux études et projets des collectivités s'est élevé à 1,4 M€ complété par une dotation de 1,3 M€ pour la recapitalisation de la SATEL afin de créer une foncière d'appui à la revitalisation des centres-bourgs.

Plus d'1,2 M€ d'investissements ont été consacrés à des projets en cours et à des nouveaux projets :

- La revitalisation du centre bourg de Rion-des-Landes,
- 4 plans de référence et 3 études dans le cadre des « Petites Villes de demain »,
- 5 projets locaux : le centre de loisirs d'Aire-sur-l'Adour, la station-service et boutique de Losse, la Maison France Services

de Sabres, l'Espace France Services d'Hagetmau et le local commercial de Castaignos-Souslens.

Les démarches prévues ont été engagées, notamment, pour les centralités et les « Petites Villes de demain » pour lesquelles une convention d'appui à l'ingénierie a été signée avec la Banque des Territoires, une dotation de 12 millions d'euros pour la revitalisation des centralités Landaises a été votée pour 2021-2026.

Ces interventions participent à la mise en œuvre, avec les services de l'État, du **Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)** adopté par l'Assemblée départementale en 2018.



En 2021, le Département participe également aux travaux d'aménagement des bâtiments communaux et à l'acquisition de matériel à hauteur de 1,6 M€ au titre du Fonds d'équipement des communes.

Il alloue par ailleurs 0,5 M€ à l'Agence départementale d'aide aux collectivités locales qui apporte à ses membres une assistance technique, juridique et financière.

Signature de contrats de relance et de transition écologique

Le Département s'est engagé dans le Plan de relance en signant avec l'État un plan de relance départemental et un accord départemental de relance.

Aussi 6 contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pu être signés avec l'État et les territoires en 2021 et une autorisation de programme de 5 millions d'euros a été votée par l'Assemblée départementale pour 2022-2023.



AGRICULTURE

LE CONTEXTE

Le Conseil départemental est un partenaire privilégié des agriculteurs landais. Son action vise à soutenir la modernisation des exploitations, à accompagner la transition agroécologique, à relocaliser l'alimentation via « Les Landes au menu ! », à accompagner les politiques de qualité génératrices de valeur ajoutée et à renforcer le rôle de l'agriculture dans le tissu rural du territoire.

LES ACTIONS

Accompagner pendant les crises

La ferme landaise a été fortement impactée en 2021 par plusieurs crises exceptionnelles tout en subissant les derniers effets des confinements liés à la Covid-19.

Pour accompagner les filières impactées, le Conseil départemental a voté des mesures d'accompagnement exceptionnelles pour :

- les filières palmipèdes à foie gras et volailles maigres dans le cadre de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène H5N8,
- les filières d'élevage concernées par des problématiques de disponibilités de fourrages engendrées par des événements climatiques exceptionnels en 2020,
- les filières viticoles et arboricoles impactées par l'épisode gélif de début avril 2021,
- les centres équestres affaiblis financièrement par les périodes de confinement.

Aider au renouvellement des générations

L'aide au renouvellement des générations en agriculture est primordial pour le maintien d'une filière dynamique et diversifiée dans les Landes. Sachant que le département a perdu 23 % de ses exploitations et 21 % de ses exploitants en 10 ans (2010 – 2020) avec 30,3 % des chefs d'exploitation en activité ayant plus de 60 ans. Le Conseil départemental joue son rôle en favorisant 10 installations de jeunes agriculteurs via ses aides à l'installation et en pérennisant son dispositif d'Espaces Tests Agricoles Landais (4 installations réalisées ou en cours).



LES CHIFFRES CLÉS

- **470** exploitations de palmipèdes et volailles maigres dépeuplées dans le cadre de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène H5N8 2020/2021
- **12,8 millions** de repas produits chaque année par la restauration collective publique, ce qui représente 4 700 tonnes de denrées
- **1,6 M €** versés aux filières impactées par des crises exceptionnelles
- **10** installations d'agriculteurs accompagnées grâce aux aides du Département sur les 41 installations aidées enregistrées dans les Landes

« LES LANDES AU MENU ! »

Objectif : une restauration collective exemplaire

parrainé par
le Chef étoilé
**MICHEL
GUÉRARD**



A travers son **PLAN ALIMENTAIRE** départemental territorial

« **LES LANDES AU MENU !** »

le Département des Landes aborde **L'ALIMENTATION DANS SA GLOBALITÉ** :

> Pour apporter une réponse à la demande des consommateurs
tout en structurant **LES FILIÈRES AGRICOLES LOCALES**,

> Pour relever le défi de l'accès à une **ALIMENTATION LOCALE**
de **QUALITÉ** en valorisant le **PATRIMOINE CULINAIRE LANDAIS !**

12,8 MILLIONS DE REPAS ANNUELS DANS PRÈS DE 480 ÉTABLISSEMENTS

> AGRILocal40

Plateforme Web pour les producteurs, fournisseurs
locaux et acheteurs de la restauration collective



> ECOTRIBU

Mon collège passe au vert !
Agir, trier, réduire



> ETAL40

Tester son projet agricole
de maraîchage à Magescq et Mimizan



> ECOCERT EN CUISINE

Une certification pour récompenser
l'utilisation de produits bio et locaux



> CIRCUITCOURT.LANDES.FR

Trouver les produits de qualité
et de saison près de chez soi



Infographie : da fonty

> PLUS D'INFOS : LESLANDESAUMENU.FR



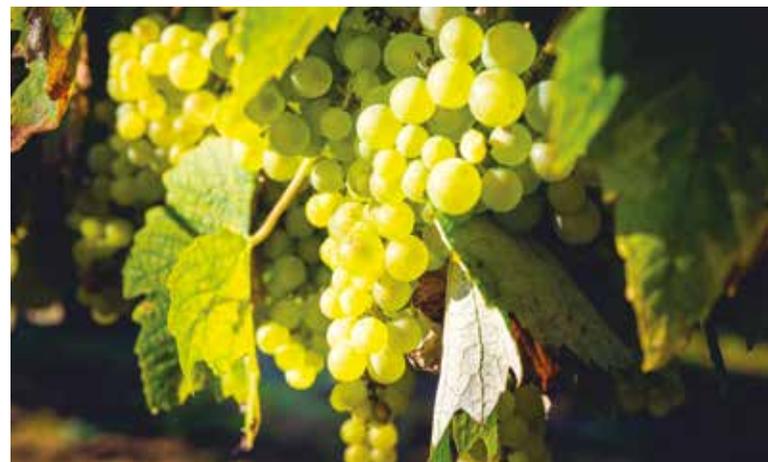
0,1 M€

LABORATOIRES DES LANDES ET DES PYRÉNÉES

L'année 2021 a été marquée par la poursuite des analyses liées à la Covid et à l'Influenza aviaire.

En 2013, l'Assemblée départementale s'est prononcée pour le transfert du laboratoire départemental d'analyses des Landes dans un établissement public industriel et commercial, « Les Laboratoires des Pyrénées et des Landes » (LPL), constitué entre les Départements des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées et des Landes. Leur objectif était de disposer d'un laboratoire régional, compétent et garant de la qualité, organisé autour de trois sites, Tarbes, Mont-de-Marsan et Lagor.

Accrédité Cofrac et doté des agréments ministériels, LPL intervient principalement dans les domaines de l'environnement (analyses eau, air, sol), de la sécurité sanitaire (contrôles sur les aliments d'origine animale ou végétale), de la santé animale (analyses obligatoires dans le cadre de la surveillance de la santé publique vétérinaire et de la lutte contre les maladies animales) ainsi que dans la recherche et développement.



© photos: Yann CHEVOUJON

0,3 M€

DOMAINE DÉPARTEMENTAL D'OGNOAS

Le Domaine départemental d'Ognoas est un site touristique, agricole et viticole avec un important patrimoine bâti restauré, une forêt de 300 hectares et une exploitation agricole comprenant une surface viticole de 50 hectares. Au cœur du Bas Armagnac, il ouvre ses portes toute l'année pour faire découvrir ses Bas-Armagnacs millésimés, ses Flocs de Gascogne, ses chais et son alambic bicentenaire.

Récolte et production

L'année 2021 est une très bonne année de récolte céréalière avec une recette de 207 000 € (125 000 € en 2020). En ce qui concerne l'activité viticole, la récolte a été très fortement impactée par l'épisode gélif de début avril. Le rendement s'élève à 25 hl/ha contre 70,40 hl/ha en 2019 et 55 hl/ha en 2020. En conséquence, aucune production de Floc de Gascogne n'a pu être réalisée en 2021 (86 hl en 2020).

Activité touristique

Le domaine a accueilli 2 703 personnes en 2021 (1 578 personne en 2020). Compte tenu du contexte sanitaire lié à la Covid-19, le domaine a été fermé au public sur les 4 premiers mois de l'année. Cependant, l'escape game lancé cette année a permis d'attirer une nouvelle clientèle (familles) et la location des gîtes Pasquet et Chaurron a été satisfaisante pendant la saison estivale.

LA FILIÈRE BOIS ET FORÊT

LE CONTEXTE

Les événements internationaux ont bouleversé les flux de l'approvisionnement en bois. La réduction des exportations de certains pays, les attaques parasitaires destructrices en lien avec le changement climatique, la flambée des prix de l'énergie et une demande croissante de ce matériau bio-sourcé ont contribué à une augmentation des coûts d'acquisition du bois. Dans un même temps, la révision des standards des systèmes de certification et les décisions d'orientation débattus dans le cadre des Assises de la Forêt semblent montrer un intérêt croissant de l'Etat pour cette filière stratégique. Malgré cela, les acteurs forestiers font face à des attentes sociétales contradictoires avec un plébiscite de l'utilisation du bois dans les constructions et une volonté de préserver les espaces forestiers pour divers enjeux engendrant des actions parfois violentes vis-à-vis des professionnels forestiers. Le Conseil départemental a fait le choix, depuis de nombreuses années, de soutenir cette filière aux enjeux territoriaux et environnementaux forts.

LES ACTIONS

Salon international FOREXPO à Mimizan

En septembre 2021, Forexpo a réuni 28 000 visiteurs sur le site de Mimizan. A cette occasion, la Présidente de PEFC France Christine de Neuville a récompensé le Département pour sa démarche de labellisation PEFC Construction Bois du Village Landais Alzheimer, soulignant ainsi l'engagement de la collectivité sur les principes de gestion durable des bois et forêts locales.

La promotion de l'utilisation du bois d'œuvre

Le Conseil départemental poursuit son soutien, par l'intermédiaire de l'interprofession de la filière Bois de Nouvelle-Aquitaine, aux actions de promotion de l'utilisation du bois d'œuvre de pin maritime dans la construction.

Les entreprises de transformation du bois rencontrant des difficultés pour recruter de la main d'œuvre qualifiée, un projet de promotion des métiers pour sensibiliser les collégiens est en construction ; le Conseil départemental est partenaire de sa mise en œuvre.



Lutte contre les incendies

Le Département contribue à la préservation du patrimoine forestier, récemment reconstitué après la tempête Klaus du 24 janvier 2009 et rendu vulnérable face aux incendies, en renforçant les équipes et les matériels de surveillance et de combat contre le feu.

Soutien au liège et à la gemme

D'autres productions, plus confidentielles, comme le liège ou la gemme, bénéficient d'un soutien sans faille du Département pour permettre leur développement. Ces produits issus de nos forêts sont reconnus de très bonne qualité, clairement identifiés au niveau européen et répondent aux exigences environnementales grâce à leur origine bio-sourcée.



4 M€

TOURISME ET THERMALISME

LE CONTEXTE

Le tourisme et le thermalisme sont des secteurs d'activité majeurs de l'économie landaise avec près de 451 000 lits touristiques dont 53 % en lits marchands. La pandémie liée à la Covid a bousculé le secteur et fragilisé les entreprises mais cela n'a pas empêché les touristes, notamment français, de venir en vacances dans les Landes, notamment durant la haute saison, où une hausse de la fréquentation a été remarquée.

LES ACTIONS

Interventions sur des équipements structurants

Le Département a mené des études et opérations sur des sites tels que le complexe résidentiel et touristique à dominante golgique de Tosse, la ZAC de Moliets-plage, le Domaine départemental d'Ognoas, en lien avec les syndicats mixtes dédiés.

Le syndicat mixte Landes Océanes qui porte le projet de ZAC « Quartier Bien Vivre, Lo Sparben » à Tosse poursuit les études de conception du projet, notamment en ce qui concerne la question du logement et l'instruction des dossiers d'autorisations administratives.



Le syndicat mixte d'aménagement touristique du site d'Arjuzanx a terminé les études préalables à la création d'un restaurant et d'une aire d'accueil de camping-cars en bordure du lac : les dossiers de permis de construire et d'autorisations administratives sont déposés ou sur le point de l'être.

Plan d'action en faveur du tourisme

Les opérations de promotion « Landissimes », « Landissimes gourmandes » et « Landissimes thermales » ont été reconduites.

Landes, terre des possibles

Cette marque territoriale au service de l'attractivité des Landes a pour ambition de renforcer l'image, la notoriété et l'attractivité des Landes mais aussi de développer chez ceux qui y vivent un sentiment d'appartenance. Durant l'année 2021 et face à la crise sanitaire et économique, la marque a fait du soutien à la relance de l'activité son principal objectif. Elle a notamment été associée aux campagnes de soutien à l'activité touristique « Les Landissimes » et « Les Landissimes gourmandes » pilotées par le Comité départemental du tourisme et financées par le Département.

Démarches Qualité

Les actions et aides octroyées permettent de renforcer la qualité de l'offre, qui représente un important critère concurrentiel dans le contexte très compétitif prévalant dans l'industrie du tourisme. Ainsi, en termes de structures porteuses de marques et labels, on dénombre dans les Landes en fin d'année 2021 :

- 11 structures labellisées « Ecolabel européen »
- 152 structures marquées « Qualité Tourisme »
- 88 structures labellisées « Tourisme et Handicap »
- 149 structures labellisées « Accueil Vélo »
- 9 musées bénéficient de l'appellation « Musée de France »
- 1 commune (Labastide d'Armagnac) est homologuée « Petites Cités de Caractère »
- 46 « villes et villages fleuris » et label national « Département Fleuri » pour les Landes.



LES CHIFFRES CLÉS

- Plus de **2 M€** d'aides au Comité départemental du tourisme (désormais Landes Attractivité)
- **543 560 €** de participation du Département au fonctionnement du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
- **50 000 €** de participation statutaire du Département au fonctionnement du Groupement d'Intérêt Public Littoral Néo-Aquitain
- Plus de **104 000 €** d'aides pour 7 opérations de modernisation ou de création d'hébergements et d'équipements touristiques pour un total de plus de 800 000 € d'investissements en travaux subventionnables
- **25** dossiers d'accompagnement au développement de projets et à l'organisation locale du tourisme via 74 000 € d'aides, représentant un montant de dépenses à hauteur de plus de 332 000 €



LES CHANVRES DE L'ATLANTIQUE À ATLANTISUD

LES ACTIONS

AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

L'ensemble des communautés de communes et communautés d'agglomération ont délégué la compétence d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprises au Département pour la période 2021-2026.

Dans ce cadre, ce sont 30 projets immobiliers, portés par des entreprises landaises, qui ont pu être aidés au cours de l'année 2021, pour un montant global de près de 2,45 M€.

AGROLANDES

Le GIP Agrolandes Développement consolide ses avancées dans l'agriculture et l'agroalimentaire du futur.

Les Transports Mousset et la start-up Protifly rejoignent le GIE Agrolandes Entreprises.

Accompagnement des entreprises orienté « réalisation de projets d'intérêt commun »

20 projets sont en développement suivant 13 thématiques ciblées allant de l'agriculture numérique aux nouveaux produits du territoire en passant par l'énergie, l'eau, les biosourcés, le biocontrôle.

- Le projet **Reuse** accompagne les industriels du GIE Agrolandes Entreprise dans la mise en œuvre d'un processus de réutilisation de leurs effluents. Reuse permet aujourd'hui de disposer d'un réseau de démonstrateurs Reuse Landes avec Maison Lafitte, Gascogne, Méthalandes, les Caves du Tursan, et demain Aqualande et les Transports Mousset ;

- Le projet de **traitement de l'image** autour de la technologie numérique de la caméra pour la conception d'outils d'assistance à l'élevage pour les filières Volailles, Insectes et Truites avec Aqualande, Sasso, et Protifly avec un prototype livré pour 2 des 3 entreprises du projet ;

- Le projet de construction du bâtiment **Xylomat 2** appliqué aux matériaux biosourcés et la filière Bois en partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour avec le choix de projet d'architecture lauréat ;

- Le projet **Biocides** met en jeu des produits désinfectants biosourcés (issu du pin maritime) à destination des bâtiments d'élevage (canards,

volailles), abattoirs et plateforme de transports (entreprises concernées : Action Pin + entreprises de la filière canards) ;

- Le projet **Agrosolaire** obtient le permis de construire de son pilote expérimental sur la parcelle d'1 hectare mise à disposition par le Conseil départemental pour développer un chantier école de nouvelles cultures sous agrivoltaïsme.

Grand Prix de l'Innovation Agrolandes

La 1^{re} édition du Grand Prix de l'Innovation Agrolandes a permis de détecter 39 jeunes pousses des filières agriculture et agroalimentaire au plan national, de les connecter avec les entreprises du GIE et de promouvoir la qualité de l'écosystème d'innovation landais. Lauréats: 1/Circouleur, 2/Pertinent santé animale, 3/Instead.

Montée en puissance de l'offre immobilière

14 entités sont installées dans les bureaux et ateliers de l'Agrocampus (remplissage bureaux : 71 % / ateliers : 25 %). Les entités Dupuy, Inateco Dussau, Cifog, Pertinent santé animale ont rejoint le bâtiment Agrocampus en 2021.

La 1^{re} phase d'aménagement du parc d'activités Agrolandes (Syndicat Mixte Agrolandes / Satel) a été livrée et mise en service : 12 hectares sont commercialisables.

4 nouvelles implantations sont à l'étude dans le parc dont le bâtiment Xylomat 2.



DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET ARTISANAL (SUITE)

DOMOLANDES

Accompagner l'innovation

Domolandes fête ses 10 ans d'innovation sur Saint-Geours-de-Maremne. De multiples initiatives consacrées à l'innovation dans le champ de la transition numérique, énergétique, écologique, environnementale, ressources naturelles, solidarité ont été entreprises : 10e édition du Grand Prix de l'innovation Construction durable et cadre de vie à Bordeaux puis à Paris, étape de Nouvelle Aquitaine du BIM Tour national à Domolandes, Journée Numérique et Bois, Table ronde innovation et entreprise inclusive, la Fabrique du territoire en matière d'ESS, etc.

L'expertise du « construire autrement » a été dispensée par les équipes tout au long de l'année en exploitant la maquette numérique 3D des projets - le « BIM citoyen » qui offre des images plus parlantes pour les usagers - et les données du bâtiment - pour les professionnels plus techniques. Cette expertise accompagne dans la transition numérique les maîtres d'ouvrage publics, les collectivités, les bailleurs sociaux, les entreprises privées. Ce rôle est amplifié par l'action opérationnelle de la SEML Hubics.

Des sessions de sensibilisation à l'ingénierie de la donnée, le Green IT, le BIM, le Marketing digital, les brevets, le bien-être au travail, les neurosciences ont été proposées au réseau. Des rencontres professionnelles ont été organisées entre chefs d'entreprises et étudiants du Master 2 Miage Ingénierie des données et Apprentissage (IDA) de l'Université de Toulouse Capitole 1 ainsi que les élèves ingénieurs de l'ESTP Paris de 3^e année.

Elargir l'offre avec la mise en œuvre de l'Ecocampus Domolandes

En 2021, les bâtiments de Domolandes affichent une nouvelle fois « complet » (plus de 100 collaborateurs sur site).

Neuf entreprises sortantes à l'issue de leur parcours Domolandes investissent dans le parc d'activités Atlantisud. Deux d'entre elles, Les Chanvres de l'Atlantique et Materr'up, rejoindront leur usine pilote en cours de construction. API'UP et Voisinage, entreprises de l'ESS, sont appelées à rejoindre les ateliers de Domolandes ainsi libérés.

Fort de ses succès, Domolandes amorce un changement d'échelle avec la mise en œuvre de l'Ecocampus Domolandes à l'horizon 2025-2030. Il s'agit d'augmenter l'offre d'accueil et de se doter d'un centre de vie et d'animation, de formation et de recherche. L'innovation et le numérique sont les fils conducteurs du projet. La première pierre numérique de la 1^{re} phase de travaux a été posée le 8 octobre 2021.

Domolandes a lancé en juin dernier un appel à projets innovants auprès de ses partenaires universitaires et grandes écoles d'ingénieurs pour développer une chaire de recherche industrielle sur la thématique du bien vivre et du bien vieillir dans son habitat.

Domolandes et Agrolandes œuvrent de concert pour intégrer le réseau des technopoles labellisées RETIS (9 en Nouvelle-Aquitaine). Le projet « Landes Innovation » qui réunira Domolandes, Agrolandes, Pulseo préfigure la future technopole landaise.

ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ATLANTISUD

La ZAE Altantisud, commercialisée depuis 2008, accueille des entreprises locales (Zoomalia, Bio Pays Landais...) et des entreprises qui, comme ELIS, cherchent à s'implanter dans les Landes.

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT CONFIEES A LA SATEL

Syndicat mixte du Seignanx : la ZAC de l'Hermitage-Northon à Saint-Martin-de-Seignanx propose à terme 33,2 hectares cessibles aux entreprises. 4,5 ha sont vendus ou sous promesses de vente. Le lotissement de Souspesse est sur le point d'être entièrement commercialisé (7,75 ha).

Syndicat mixte de Pédebert à Soorts-Hossegor : la commercialisation de ce lotissement de 4,5 ha de surface est achevée.

Syndicat mixte d'aménagement de la ZAC Sud-Landes à Hastingues : il reste 2,3 ha à vendre sur les 24 ha disponibles.

Le syndicat mixte Haute Landes Industrialisation a été dissous à l'issue de la dernière des opérations de crédit-bail qui avaient permis l'implantation d'une unité industrielle dédiée à l'aéronautique (Latelec) à Liposthey.

LES CHIFFRES CLÉS

ATLANTISUD

- Sur les **151,1** hectares à vendre, 86,1 ha sont vendus ou sous promesse de vente et **41,5** ha sont en contacts avancés avec des prospects
- **1 400** salariés sur le parc d'activités

0,6 M€

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

45

LE CONTEXTE

2021 est à la fois une année bilan et une année prospective pour la politique ESS du Département, la collectivité ayant engagé un diagnostic territorial partagé en vue de définir la nouvelle feuille de route 2022-2027 (orientations, objectifs et moyens mis en œuvre).

LES ACTIONS

Une plateforme ESS pour les stages de troisième

Le Département propose une plateforme ESS pour les stages de troisième. Ce dispositif, développé en partenariat avec l'Éducation Nationale et les acteurs de l'ESS, met en relation les du secteur et les collégiens. Expérimentée dans 3 établissements scolaires en 2021, elle sera étendue à tous les établissements dès la rentrée 2022-2023.

Appel à projets « Tiers-lieuXL »

Lancé en 2019, l'appel à projet « Tiers-lieuXL » a soutenu en 2021, deux lauréats au titre du fonctionnement (L'établi à Soustons et le Café Boissec à Larbey) et deux au titre de l'investissement (association La Grange à Larrivière-Saint-Savin pour la réhabilitation du bâtiment et association Lily dans les étoiles à Mimizan pour l'équipement de son tiers lieu Ô lieu d'être). Ce dispositif est centré autour de 4 fonctions: faire bénéficier d'un espace de travail partagé (œuvrant au développement économique local, fondé sur les principes de l'ESS), accompagner les projets en coordination avec les acteurs locaux (pour un impact local sur le territoire), animer la vie locale (participer à l'augmentation du pouvoir d'agir citoyen) et proposer un espace de médiation numérique remplaçant l'accès aux usages et technologies numériques dans un contexte social et économique inclusif.

Le forum landais de l'ESS

En juillet 2021 s'est tenu le premier forum ESS landais, organisé en partenariat avec la CRESS, la Région Nouvelle-Aquitaine, le PTCE Sud Aquitaine, le réseau PLOUCS et l'APESA. Ce forum a donné l'opportunité aux acteurs de l'accompagnement de ré-impulser, après la crise sanitaire, une nouvelle dynamique de réseau, en impliquant les acteurs du territoire dans sa construction par le biais d'un appel à contributions. Ce temps fort a également permis de consolider la structuration de la chaîne de l'accompagnement des acteurs de l'ESS des Landes (ACA40). Depuis, la dynamique se poursuit avec plusieurs fois par an, l'organisation de réunions d'échanges sur les projets ESS du territoire.



LES CHIFFRES CLÉS

L'ESS dans les Landes c'est :

- 10,3 % des salariés
- 1 527 établissements employeurs
- + 1,3 % de croissance pour l'emploi en 2019 (contre 0,3% dans le domaine privé)

SORTIE NATURE AVEC LES TECHNICIENS NATURALISTES

**AMÉNAGER
DURABLEMENT
LES TERRITOIRES**



- 
- 48** **INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS**
 - 51** **AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE**
 - 52** **ENVIRONNEMENT : TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE**
 - 53** **LE PATRIMOINE NATUREL**
 - 54** **EAU : PETIT ET GRAND CYCLES**
 - 56** **LE LITTORAL**
 - 57** **CYCLABLE ET RANDONNÉE**
 - 58** **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**
 - 59** **DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PRÉVENTION DES DÉCHETS**

INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

LE CONTEXTE

L'entretien, la sauvegarde et la modernisation du réseau routier constitue un enjeu majeur en termes de mobilité, d'attractivité, de sécurité et d'activité économique.

LES ACTIONS

Les études en cours

Elles concernent :

- Le pont de Sorde-l'Abbaye avec le dossier « loi sur l'eau » validé, les études en phase projet et l'établissement du DCE travaux ;
- La RD10 entre Pontonx-sur-l'Adour et Gousse avec le commencement du diagnostic de l'ouvrage sur l'Adour et les études géotechniques.

Les études des opérations prévues hors Plan d'Investissement Autoroutier (PIA) menées par ASF concernant la complétude de l'échangeur BARO/RD19 et au PIA, à savoir, le demi diffuseur de Sorde l'Abbaye/ Carresse-Cassaber entre l'A64 et la RD29 et le demi-diffuseur complémentaire BARO/RD817 se sont poursuivies et ont abouti à la tenue d'un comité de pilotage en novembre sous l'égide de Madame la Préfète des Landes.

Nouvelle politique départementale de la mobilité

L'Assemblée départementale a adopté lors de la DM2-2020 sa politique départementale de la mobilité, qui s'articule autour des six ambitions suivantes :

- Permettre l'accès à la mobilité au plus grand nombre,
- Permettre des déplacements plus courts et moins nombreux,
- Repenser la place de la voiture dans nos vies, nos territoires,
- Optimiser l'usage de voiture et accompagner le déploiement de véhicules moins polluants,
- Encourager le report modal pour l'accès aux espaces les plus contraints (centres villes, littoral en été),
- Se doter d'une stratégie de mobilité.

L'année 2021 a été mise à profit afin de réfléchir aux modifications à apporter au **schéma départemental cyclable** afin de favoriser l'accompagnement des projets de liaisons douces portés par les communes et



intercommunalités dans le cadre des aménagements de traversées de bourgs et d'agglomérations.

Parallèlement, dans le cadre de l'ingénierie de la mobilité, un accompagnement de certaines communes a été réalisé à titre expérimental afin de définir les besoins en vue de la formalisation d'une **assistance technique du Département aux communes**. Cela a concerné notamment Luxey pour une assistance à la réalisation d'une aire de covoiturage multimodale, Brocas pour les études et travaux de réparation et confortement de la digue de l'étang, Brassempouy pour l'aménagement du bourg et Haut-Mauco pour l'aménagement d'une piste cyclable.

Conséquences des intempéries

En 2021, 1,35 M€ auront été consacrés à la réparation des dégâts dus aux intempéries de fin d'année 2020 et début 2021. Les principaux travaux concernent la reprise d'affaissements sur la RD817 à Sainte-Marie-de-Gosse, sur la RD437 à Castelnau-Tursan et sur la RD626 à Labastide-d'Armagnac ainsi que le confortement des rives et accotements de la RD70 à Mées. Ces travaux ont nécessité au préalable la réalisation d'études géotechniques précises et détaillées.

Sécurité routière

Peinture photoluminescente

En août 2019, une section de RD29 à Saint-Pandelon a été sélectionnée par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour expérimenter une signalisation routière innovante : la peinture photoluminescente LuminoKrom®. Cette peinture était déjà appliquée sur des voies piétonnes et cyclables, mais il s'agissait du premier test effectué en France, sur route ouverte à la circulation publique.

La peinture a été appliquée en octobre 2021, en rive de chaussée sur une longueur de 450 m et fera l'objet d'un suivi technique pendant 3 ans afin de valider le procédé et d'autoriser sa mise en œuvre sur d'autres routes.

Panneaux « risque de noyade »

Suite aux crues historiques de 2019 ayant entraîné la fermeture consécutive de 70 routes départementales, et malgré la pose de panneaux interdisant la circulation, les usagers continuent de contourner ces interdictions et se mettent en danger. Pour les sensibiliser au risque de noyade, un visuel a été imaginé et 60 panneaux ont été installés le long des routes régulièrement inondées.



INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS (SUITE)

LES ACTIONS

Glissière en béton armé sur la 2x2 voies

Le dispositif de retenue du terre-plein central de la déviation de Campagne constitué d'une glissière métallique double a été remplacé par une glissière béton.

Ce dispositif durable, dont la fonction est de retenir et rediriger :

- nécessite moins d'entretien et le facilite par la mise en œuvre de techniques de broissage,
- limite les dégâts lors d'accidents (interventions d'urgence et réparations des dommages).

Par ailleurs, 259 km de chaussées ont été renforcés, dont 100 km d'enrobés tièdes, 80 km d'enrobés coulés à froid et 79 km d'enduits superficiels pour un coût de 13,8 M€.

1,5 M€ a été consacré au renouvellement du marquage routier en application du plan d'entretien de la signalisation horizontale.

De plus, le Département a consacré 1,3 M€ à l'aménagement de 16 traverses d'agglomération en accompagnement des communes concernées.

L'entretien courant

Le Département met tout en œuvre pour concilier les enjeux de sécurité et de confort au regard de l'usage de chaque catégorie de voie.

En 2021, un montant global de 4,6 M€ a été consacré aux dépenses de logistique des services, de location de véhicules, des fournitures et des travaux d'entretien des chaussées et de fauchage des dépendances.

27 ouvrages d'art font partie d'un programme d'entretien courant à hauteur de 1,78 M€. D'autres font l'objet d'interventions en vue de leur préservation : les travaux du pont de Saubusse (RD17), la poursuite des études du vieux pont de Dax, du pont de Pontonx et des ouvrages de décharge de Gousse (RD10) et du pont de Sorde-l'Abbaye (RD123).



6,2 M€

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

LE CONTEXTE

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le SYDEC est chargé de l'aménagement numérique du territoire landais conformément aux orientations définies par le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), voté en 2013 par l'Assemblée départementale.

Un programme initial sur 10 ans (2017-2026) permettait la construction de 153 000 prises optiques sur 2 phases (2017-2021 – 90 000 prises et 2022-2026 – 63 000 prises), pour un investissement total de 176 M€.

L'arrêt du soutien financier de l'Etat pour la phase 2 du programme du Réseau d'Initiative Publique (RIP) sur la période 2022-2026, a conduit le Département des Landes à se saisir d'un nouveau dispositif AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) et a décidé, via le SYDEC, de consulter les opérateurs privés.

La mise en œuvre de l'AMEL a permis de reconsidérer l'objectif initial et d'envisager une desserte en très haut débit de 100 % des Landais en 2022. Le programme de déploiement a été reconfiguré avec 201 600

prises optiques identifiées (hors agglomérations), le RIP raccordera 6 600 prises supplémentaires sur la 1^{re} phase du déploiement passant ainsi de 90 000 à 96 600 prises, les 105 000 prises restantes seront construites par l'opérateur retenu, la société Altitude Infra.

Le Département des Landes a décidé de participer à l'accompagnement des EPCI dans la prise en charge du surcoût sur les premières années des prises additionnelles à construire et a voté, lors du Budget Primitif 2019, le financement complémentaire de 10 M€ permettant la construction des 6 600 nouvelles prises optiques qui n'étaient pas prévues dans le schéma initial.

Le SDTAN mis à jour et approuvé par la Commission Départementale Aménagement Numérique le 21 janvier 2021, prévoit la construction à minima de 100 130 prises optiques pour un investissement estimé à 127,5 M€.

LES ACTIONS

LES CHIFFRES CLÉS

Le montant total de l'investissement numérique s'élève à **305 M€**, dont :

● **127,5 M€** pour le RIP sur la période 2017 – 2023 (avec un financement du Département de 35,2 M€)

● **177,5 M€** sur la période 2020 – 2023 pour la société Altitude Infra.

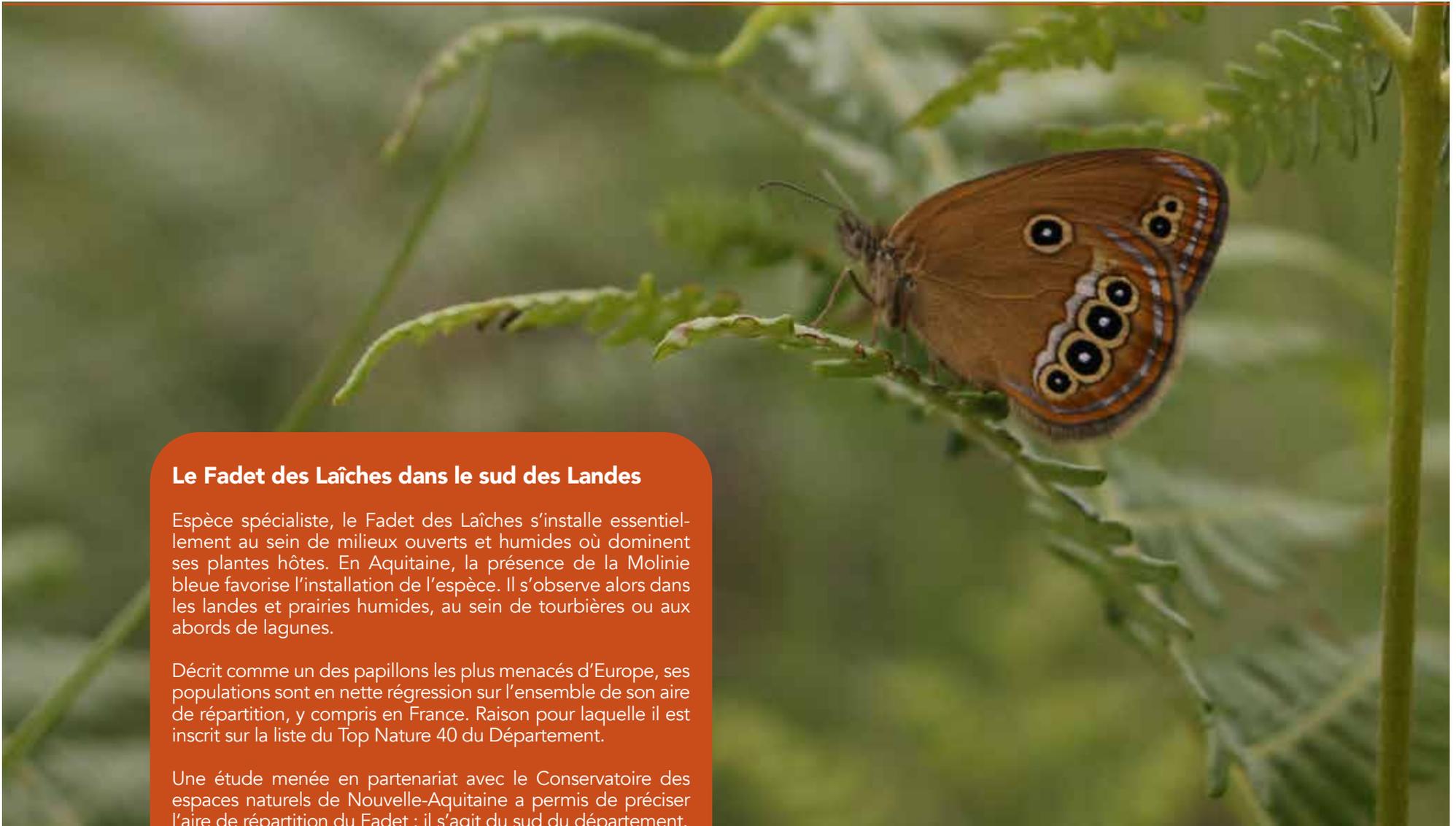
La desserte numérique améliorée

En 2021, le SYDEC a lancé les études de déploiement du réseau de fibres optiques pour 27 609 prises (pour un total cumulé qui s'élève désormais à 98 231), le lancement de la construction de 49 013 prises (pour un total cumulé qui s'élève désormais à 66 661), la mise en commercialisation de 21 075 prises (pour un total cumulé qui s'élève désormais à 27 209).

Exploitation et maintenance du réseau de fibres optiques

La SPL Nouvelle-Aquitaine THD mutualise les charges d'exploitation du réseau d'initiative public et propose aux opérateurs clients du réseau un potentiel de commercialisation de niveau régional pour sept départements. Le potentiel du marché de la SPL est de 720 000 prises optiques d'ici 2025. Plusieurs opérateurs ont contractualisé avec la SPL (10 pour les particuliers et 49 pour les professionnels, entreprises, et collectivités). Ce sont aujourd'hui plus de 3400 000 foyers et entreprises éligibles à la fibre et quelque 90 000 abonnés.





Le Fadet des Laïches dans le sud des Landes

Espèce spécialiste, le Fadet des Laïches s'installe essentiellement au sein de milieux ouverts et humides où dominent ses plantes hôtes. En Aquitaine, la présence de la Molinie bleue favorise l'installation de l'espèce. Il s'observe alors dans les landes et prairies humides, au sein de tourbières ou aux abords de lagunes.

Décrit comme un des papillons les plus menacés d'Europe, ses populations sont en nette régression sur l'ensemble de son aire de répartition, y compris en France. Raison pour laquelle il est inscrit sur la liste du Top Nature 40 du Département.

Une étude menée en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a permis de préciser l'aire de répartition du Fadet : il s'agit du sud du département.

1,4 M€

LE PATRIMOINE NATUREL

LE CONTEXTE

Le Schéma Nature 40, établi pour la période 2018-2027 structure l'action départementale en lien avec les partenaires selon trois axes d'intervention complémentaires dans les domaines de l'acquisition et gestion de sites, de l'acquisition de connaissances sur la biodiversité landaise et de la valorisation des enjeux de protection du patrimoine naturel auprès du public.

LES ACTIONS

Un réseau de sites basé sur le partenariat. Ces sites appartenant au Département ou à ses partenaires sont dotés d'un programme pluriannuel de gestion établi en concertation avec un comité de site.

La connaissance de la biodiversité et le développement de programmes spécifiques. Le « Top Nature » regroupe les d'espèces pour lesquelles le Département dispose d'une importante responsabilité et a permis d'établir un programme d'études spécifiques.

Le partage de la connaissance par l'éducation et la sensibilisation. 2 400 élèves ont été accueillis par les techniciens naturalistes du Département.

LES CHIFFRES CLÉS

- **92 sites** labellisés Nature 40 et gérés par le Département et/ou ses partenaires
- une superficie totale de **8 696 ha**, sur 97 communes
- **80** lagunes et 10 zones humides intégrées au programme départemental



© photo : Jean-Valentin DOURTHE

2,8 M€

54

EAU : PETIT ET GRAND CYCLES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

LE CONTEXTE

Le Département soutient les collectivités compétentes dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement collectif. Il accompagne financièrement les services gérés en régie. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du développement des communes rurales et le respect des exigences réglementaires.

LES ACTIONS

Préservation et surveillance des aquifères (181 sites)

Le Département accompagne les collectivités dans la mise en place des périmètres de protection autour des captages d'eau potable, assure le suivi qualitatif et quantitatif des aquifères et le suivi des zones à protéger. Il mène également des études destinées à identifier le potentiel des aquifères landais.

Soutien technique à l'assainissement collectif (198 sites)

Le Département apporte une assistance technique aux 50 communes éligibles au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques. Il collecte les données pour l'agence de l'eau Adour-Garonne destinées à enrichir le Schéma directeur de données sur l'eau.

Traitement des micro-polluants

Dans le cadre de sa politique de préservation de la qualité des eaux et de la biodiversité, le Département a lancé en 2021 une « étude de faisabilité pour la mise en place de pilotes pour le traitement des micropolluants ». Le but est de mesurer la faisabilité technique et financière de telles installations à plus grande échelle, en sortie des stations d'épuration.

LES CHIFFRES CLÉS

● 1,8 M €
de subventions
d'investissement
pour les collectivités
compétentes pour
l'alimentation
en eau potable et
l'assainissement collectif



© photo : Satese/Dpt40

LE CONTEXTE

La protection et la gestion solidaires des ressources en eau sont au cœur des engagements du Département.

LES ACTIONS

L'appui à la gestion raisonnée des ressources en eau, conciliant la préservation des écosystèmes et la satisfaction des différents usages de l'eau.

Le Département intervient auprès des gestionnaires de cours d'eau par le biais d'un accompagnement technique, d'une animation territoriale, ainsi qu'au travers d'un règlement d'aide spécifique.

La surveillance et la protection de la ressource en eau est en partie assurée par le Département qui pilote un réseau départemental de suivi de la qualité des eaux superficielles, complémentaire aux réseaux nationaux.

L'implication dans la gestion équilibrée de la ressource et la réduction des risques fluviaux est conduite au travers de

l'Institution Adour (IA). Le Département est membre fondateur de cet établissement public territorial de bassin (EPTB) qui coordonne l'action des acteurs publics de l'eau du bassin de l'Adour. Depuis une dizaine d'années, essentiellement en raison de la mise en œuvre de la compétence « GEMAPI » (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), un accompagnement accru des territoires est nécessaire. A travers l'EPTB, au nom de la solidarité territoriale, le Département a mené, avec l'IA et l'ensemble des partenaires impliqués, une réflexion sur la nécessité de mettre en place une politique de soutien technique et financier des collectivités pour la prévention des inondations et la protection de leurs enjeux via des dispositifs expérimentaux et le classement de leurs systèmes d'endiguement.

Rencontres techniques

Après deux années d'interruption liées à la crise sanitaire, les rencontres techniques du réseau départemental des techniciens médiateurs de rivière ont pu reprendre en 2021.

LES CHIFFRES CLÉS

- **99 %** du territoire (16 structures après des fusions de syndicats) couvert par des structures gestionnaires des bassins versants de cours d'eau, 8 Schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) ou équivalents et 3 Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) mis en œuvre ou en élaboration

- **22** stations départementales de suivi de la qualité des cours d'eau, en complément des 86 stations de l'agence de l'eau Adour-Garonne



LE LITTORAL

LE CONTEXTE

En partenariat avec les acteurs locaux, la politique départementale a pour objectif de protéger le patrimoine naturel et paysager du littoral, source d'un cadre de vie agréable et d'attractivité touristique tout en permettant le développement d'activités économiques structurantes et durables.

La démarche se traduit par des approches globales, à l'échelle de la façade atlantique landaise (voire régionale dans le cadre du Groupement d'Intérêt Public Littoral Nouvelle - Aquitaine), de façon à établir des stratégies cohérentes et raisonnées, à mutualiser les moyens et à assurer l'équité des modalités d'intervention.

LES ACTIONS

Pour **lutter contre les pollutions**, le Syndicat Mixte du Littoral Landais (SMLL) porte l'opération historique de nettoyage différencié du littoral landais. Il participe à un Réseau national de caractérisation des macro-déchets échoués et au Réseau national de suivi des échouages d'animaux marins.

En matière de **gestion intégrée du littoral**, le Département accompagne techniquement et financièrement les initiatives portées par les collectivités dans le cadre de grandes thématiques littorales pilotées à l'échelle régionale par le Groupement d'Intérêt Public

Littoral Nouvelle-Aquitaine (études et de travaux de type plans-plages, stratégies de gestion des bandes côtières pour faire face aux phénomènes d'érosion et de submersion marine).

Le Département est également membre du Syndicat mixte **Géolandes** qui coordonne et pilote les actions menées sur les plans d'eau douce arrière-littoraux en matière de lutte contre le comblement, régulation des plantes aquatiques envahissantes, et d'aménagements des abords des plans d'eau. Le site lacustre d'Azur fait office de territoire pilote au niveau régional pour les espaces naturels fréquentés.

LES CHIFFRES CLÉS

- **4 785 m³** d'apports collectés sur le littoral landais (le volume le plus faible depuis 1992)
- **17** sites plans-plages lacustres et littoraux en projet et 2 sites en travaux
- **2** « espaces naturels fréquentés » en projet
- **5** sites en démarche de stratégie de gestion du trait de côte
- **840 m³** de plantes exotiques éliminées
- **12 922 m³** de sédiments extraits des bassins dessableurs



Les stratégies locales de gestion de la bande côtière

En 2018, le Département a décidé d'accompagner techniquement et financièrement les programmes d'actions des stratégies locales de gestion de la bande côtière, déclinaisons opérationnelles et territorialisées des stratégies nationale et régionale.

La stratégie régionale avait défini pour les Landes trois territoires prioritaires : Biscarrosse, Mimizan et Hossegor-Capbreton-Labenne, auxquels se sont adjoints Moliets-et-Maâ et Vieux-Boucau, pour des enjeux plus localisés.

Ces démarches partenariales ont pour objectif, dans des horizons temporels de 5 ans, d'engager des actions (études, suivis et travaux) pour anticiper au mieux les enjeux d'érosion et de submersion marine. Il s'agit de travaux de confortement d'ouvrages de protection existants (Mimizan, Capbreton), d'opérations de réensablement (Biscarrosse, Capbreton...), voire des démarches de relocalisation de biens et d'activités (Biscarrosse, Vieux-Boucau).

1,2 M€

CYCLABLE ET RANDONNÉE

57

LE CONTEXTE

L'engagement volontariste en faveur des pratiques cyclables et de randonnée se traduit par une offre diversifiée visant à faire des Landes une destination touristique reconnue et appréciée en matière d'offre « vélo » et « randonnée ».

LES ACTIONS

Le cyclable

Le cyclable répond aux enjeux de la politique départementale de la mobilité, du Plan Climat départemental et du développement durable du territoire. En 2021, l'implication du Département s'est traduit par :

- le soutien technique et financier de 7 projets cyclables inter-communaux ;
- pour l'EuroVelo 3 « La Scandibérique », dont le tracé emprunte la Voie verte du Marsan et de l'Armagnac de Gabarret à Mont-de-Marsan, la poursuite des études environnementales et des travaux de reprise et de sécurisation des ouvrages d'art (anciens ouvrages ferroviaires) débutés en 2020 ;
- pour l'EuroVelo 1 « La Vélodyssée », la formalisation d'une convention 2021-2024 signée entre Charentes Tourisme, coordinateur de l'itinéraire à l'échelle nationale, Landes Attractivité et le Département des Landes dont les objectifs sont de devenir leader en termes de qualité au niveau national et dans le peloton de tête des grands itinéraires européens ;
- la valorisation des 25 circuits cyclotouristiques via le cycloguide *Les Landes à vélo* en partenariat avec le Comité départemental FFvélo LANDES.

La randonnée

La compétence départementale de mise en œuvre de la randonnée via son Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée permet aujourd'hui l'itinérance sur près de 3 500 km.

La gestion des itinéraires départementaux ouverts à la pratique pédestre, équestre et VTT consiste à réaliser des aménagements (passerelles, caillebotis...), la mise à jour du balisage et le renforcement du jalonnement directionnel des itinéraires, l'entretien végétal des sentiers, réalisé pour moitié en régie, le reste par des prestations d'entreprises privées dont des entreprises d'insertion.

En octobre 2021 a été inaugurée la boucle autour de l'étang d'Aureilhan dont les aménagements ont été réalisés pour moitié par les équipes du Département.

Une édition annuelle de documents promotionnels présente l'offre de promenades et de randonnées (pédestres, cyclables et équestres). Deux tomes sont dédiés à la pratique cyclable, « *A vélo, les Landes c'est tout naturel* » : Tome I - Circuits cyclotouristiques et Tome II - Pistes cyclables et voies vertes.

Cette offre est également disponible gratuitement sur le site rando.landes.fr

LES CHIFFRES CLÉS

- Plus de **2 000 km** de circuits vélo balisés sur petites routes
- **645 km** de pistes cyclables et voies vertes en projet
- **199** boucles pédestres
- **11** boucles VTT
- **7** boucles équestres



22 000 €

58

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

1^{er} Forum de la Stratégie départementale de la transition énergétique

Les 26 et 27 novembre 2021, le premier Forum landais de la transition énergétique a officiellement lancé la stratégie qui doit conduire vers l'autonomie énergétique du département en 2033.

Construit en pin des Landes, chauffé par géothermie et isolé avec de la laine de bois, le Pavillon de l'Écomusée de Marquèze était le lieu idéal pour accueillir la signature de la stratégie départementale de la transition énergétique 2021-2030. Le document, paraphé le 26 novembre par Cécile Bigot-Dekeyzer, Préfète des Landes, et Xavier Fortinon, Président du Conseil départemental, affiche des objectifs ambitieux : à l'horizon 2030 les Landes visent 25 % de réduction de la consommation d'énergie et 84 % de part d'énergie renouvelable (EnR) locale sur la consommation totale (contre 39 % actuellement).

La journée du 27 novembre, destinée au grand public, permettait de découvrir et de s'informer sur la transition énergétique au travers de stands, d'ateliers ludiques et d'une conférence, le tout animé par des professionnels et ponctués de sketches humoristiques.

Les deux journées ont accueilli un peu plus de 110 personnes et une vingtaine de stands de partenaires.



© photo : Laura MOULIÉ

LES ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE (28 000 €)

Chantiers citoyens

Portées par le Syndicat mixte du littoral landais, ces deux opérations ont été reconduites en 2021 en partenariat avec les collectivités du littoral. 19 chantiers citoyens ont réuni sur les plages landaises 1 927 élèves dont 708 collégiens pour nettoyer manuellement les zones sensibles (pied de dune et arrière-dune) en complément du nettoyage effectué tout au long de l'année par le Syndicat mixte du littoral landais. 25 animations ont été réalisées en classe auprès de 598 élèves dont 114 collégiens.

« J'aime ma plage », l'opération de sensibilisation des estivants au respect de la propreté des plages a changé de format en proposant des saynètes théâtrales sur les plages basées sur le principe du théâtre de l'invisible. Malgré l'annulation de représentations dues à la crise sanitaire, cette formule a reçu un bon accueil et a permis de sensibiliser 900 personnes.



PRÉVENTION ET COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS (0,46 M€)

Accompagnement pour la gestion des déchets

L'intervention du Département, par le biais d'un règlement départemental d'aide, concerne l'accompagnement financier des sept structures intercommunales gestionnaires des déchets ménagers et assimilés (475 000 tonnes annuelles) en matière de prévention et de collecte sélective ainsi que les groupements de communes ayant initié une démarche de structuration et de gestion de leurs déchets de venaison.

Prévention des déchets dans les collèges

Des actions sont également mises en œuvre auprès des acteurs de la restauration collective en matière de prévention et de gestion des déchets, avec le volet sur la lutte contre le gaspillage alimentaire « L'Eco-Tribu, mon collège passe au vert ». A ce jour, 20 collèges ont bénéficié d'un accompagnement complet leur permettant de mener des actions de prévention et 5 autres ont intégré la démarche.



**INVESTIR POUR
LA RÉUSSITE
ÉDUCATIVE ET
LA CITOYENNETÉ**

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DU SPORT AU COLLÈGE



- 
- 62 LES COLLÈGES**
 - 64 LES PARCOURS DE JEUNESSE**
 - 66 LES PRATIQUES SPORTIVES**
 - 67 LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL**
 - 68 DÉVELOPPEMENT ET ACTIONS CULTURELLES**
 - 70 LA LECTURE PUBLIQUE**
 - 71 ARCHIVES DÉPARTEMENTALES**
 - 72 LE BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN DES LANDES**
 - 73 LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS**

LES COLLÈGES

LE CONTEXTE

Les Landes ont connu un pic de fréquentation en 2020-2021. 17 224 élèves étaient scolarisés dans les collèges publics.

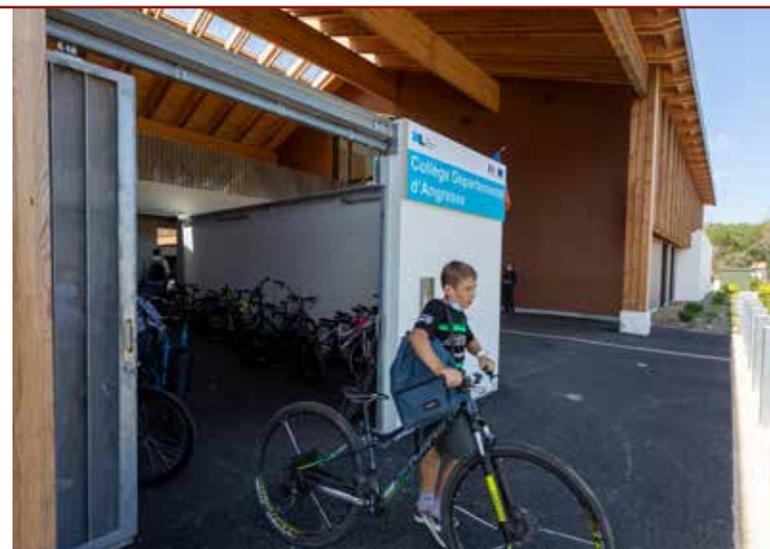
LES ACTIONS

Le Plan Pluriannuel des Investissements (PPI) 2021-2026

Afin d'optimiser la planification et l'implantation des collèges, le Département travaille en partenariat avec les communes, les services de l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine, compétente en matière de transport scolaire depuis le 1^{er} septembre 2017.

Le PPI 2021-2026 (100 M€ sur 6 ans) a réaffirmé les principes et orientations définies dans le PPI 2016-2020, et en retenant les opérations prioritaires.

Malgré le contexte de la crise sanitaire, plusieurs opérations d'envergure ont pu être achevées ou initiées en 2021 : restructuration des collèges de Capbreton, Grenade-sur-l'Adour, Peyrehorade, Saint-Pierre-du-Mont, Gabarret (internat d'excellence) et re-construction intégrale du collège de Saint-Vincent-de-Tyrosse.



LES CHIFFRES CLÉS

- **10,88 M €** pour les travaux de restructuration des collèges
- **0,38 M €** pour les travaux de maintenance
- **0,26 M €** pour le renouvellement des équipements
- **0,51 M €** versés aux communes pour les équipements sportifs utilisés par les collèges
- **8,17 M €** de moyens de fonctionnement

La restauration scolaire

Afin de répondre aux critères de la loi EGalim et d'offrir une restauration de qualité et accessible à tous avec en 2021 un tarif maintenu à 2,70 €/repas, le Département :

- poursuit la généralisation de l'interface informatique de gestion WebGerest dans les collèges (accompagnement par un référent technique restauration),
- poursuit le déploiement d'Agrilocal40, du dispositif « L'EcoTribu, mon collègue passe au vert » et l'opération « 100% local zéro gaspi »,
- a instauré un appel à projets départemental pour des actions « restauration scolaire et développement durable » proposées et portées par les collégiens,
- promeut des actions autour de la « nourriture-santé » et la diversification alimentaire (accompagnement des collèges dans l'élaboration de menus équilibrés).

Dispositif Orchestre et internat d'excellence

Depuis la rentrée 2018, le collège Jules-Ferry de Gabarret expérimente ce dispositif avec le Conservatoire des Landes. En 2021, le Département, l'Éducation Nationale et le collège ont souhaité consolider leur partenariat, avec la formalisation d'une candidature au titre du label « internat d'excellence », qui a été retenue et qui permet de bénéficier d'un co-financement pour les travaux à mener, et de moyens renforcés de la part de l'Éducation Nationale.

Le numérique éducatif (4,7 M€)

En 2021, suite à l'état des lieux déjà réalisé et présenté sur les usages et pratiques des collégiens avec les matériels prêtés par le Département, le complément d'étude sur les usages lors de la période de mars à juin 2020, a permis de vérifier le bénéfice que représente l'opération « un collégien, un ordinateur portable » pour les élèves et d'identifier l'intérêt d'un positionnement accru sur l'éducation aux médias et la sécurité informatique. En 2022, le Département prévoit de se prononcer sur sa nouvelle stratégie dans le domaine du numérique.



10,3 M€

64

LES PARCOURS DE JEUNESSE

LE CONTEXTE

Si ses missions obligatoires en matière d'éducation portent essentiellement sur les collèges, le Département agit également de manière volontariste dans de nombreux autres domaines, valorisant ainsi l'égalité et l'accès au service public de l'éducation.

LES ACTIONS

Le Département mène une politique globale pour un meilleur aménagement de l'espace départemental et la qualité du service public éducatif. Au-delà du soutien aux travaux réalisés dans les écoles (0,42 M€ alloués en 2021), il accompagne les territoires dans la mise en œuvre de leurs politiques éducatives par l'octroi d'aides à l'évaluation des PEDT existants et le soutien apporté au Réseau Canopé Landes.

La démarche éducative se poursuit au-delà de l'enseignement. C'est pourquoi le Département soutient tous ceux qui participent à l'offre d'activités et de loisirs pour les jeunes : communes, parents, associations.

Alléger les frais de scolarité (1,9 M€)

Plusieurs dispositifs existent pour aider les familles dans le cadre de la scolarité : « un collégien, un ordinateur portable » pour bénéficier dès la 4^e d'un équipement mobile et de ressources en ligne ; les bourses départementales, l'aide au transport des internes, le chèque Sport, la prime d'entrée en apprentissage et l'aide à la complémentaire santé.

Pour en bénéficier, les usagers peuvent se rendre sur la plateforme <https://mesdemarches.landés.fr>

Gratuité des transports scolaires

En 2020-2021, 21 800 élèves ayants droit inscrits au service de transport scolaire régional ont bénéficié de la gratuité des transports prise en charge par le Département. Ceci représente pour les familles landaises une économie moyenne de 80 euros par élève et par an. Le coût pour le Département s'élève à 1,95 M€. Cela permet également une meilleure lisibilité pour les familles des élèves transportés et leur évite d'avoir à régler le coût de l'abonnement.

Par ailleurs, le Département assure le transport des élèves en situation de handicap, pour un montant de 3,1 M€.



LES CHIFFRES CLÉS

Les aides aux familles

● **0,71 M€** pour favoriser l'accès de tous aux vacances, activités et loisirs

● **0,30 M€** pour les actions en faveur de l'engagement des jeunes : aide au permis de conduire et à la formation des animateurs socio-culturels

La chaire « bois » en partenariat avec l'UPPA, l'IUT de Mont-de-Marsan et Agrolandes

De 2019 à 2024, cette chaire qui bénéficie d'une contribution départementale de 100 000 €/an, portera sur le développement de la qualité du bois, de composites à base de bois et de fibres naturelles, en relation avec la valorisation d'effluents et de coproduits des filières régionales agricoles, agro-industrielles et de la chimie verte. Une démarche de Recherche & Développement qui s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire et de transfert industriel, en partenariat avec les entreprises adhérentes au GIP Agrolandes. En 2021, le travail de programmation relatif au projet de bâtiment Xylomat 2 prévu sur le technopôle Agrolandes se poursuit.



Favoriser les formations universitaires et les activités de recherche

Le Département maintient ses partenariats avec les universités afin de poursuivre l'élargissement de l'offre universitaire dans les Landes. Mont-de-Marsan accueille l'antenne landaise de l'Institut National Supérieur du Professorat (rattaché à l'Université de Bordeaux) ainsi que trois départements de l'IUT de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ; l'Institut du Thermalisme a étendu ses actions dans l'agglomération dacquoise avec le Parcours d'Accès Spécifique Santé. Des programmes de recherche appliquée réalisés par les universitaires en complémentarité des actions d'enseignement sont encouragés par le Département, sous forme d'allocations aux étudiants chercheurs et d'aides pour l'organisation de manifestations d'importance scientifique.

Le Département cherche à nouer des partenariats universitaires pour renforcer le lien entre les activités de recherche et les filières agricoles et industrielles présentes sur le territoire.



LES CHIFFRES CLÉS

Enseignement supérieur

● **0,18 M€** pour les allocations de recherche

● **0,75 M€** pour développer les enseignements

LES PRATIQUES SPORTIVES

LE CONTEXTE

Le Département des Landes est, avec une licence sportive pour trois habitants, le premier département sportif de France. C'est cette vitalité que l'Assemblée départementale souhaite entretenir en soutenant la cinquantaine de comités départementaux et structures sportives ainsi que les manifestations sportives organisées toute l'année. La pratique sportive est également facilitée grâce au dispositif « Profession Sport et Loisirs Landes » permettant de mutualiser et de structurer l'emploi sportif. Cette dynamique sportive associée à l'existence de deux clubs de rugby professionnels et d'une équipe féminine de basket évoluant en Ligue Professionnelle et en coupe d'Europe, contribuent à la valorisation des pratiques sportives et de l'image sportive du département.

LES ACTIONS

Maison départementale des sports

Fin 2020, l'Assemblée départementale a décidé la construction d'une Maison départementale des Sports sur le site universitaire de Mont-de-Marsan.

Ce projet doit notamment permettre au CDOS et à Profession Sport et Loisirs Landes, ainsi qu'au Service Sport Intégration Développement, de disposer d'un outil de travail conforme à leur volume d'activité et aux enjeux à venir en matière de développement de l'activité physique et des pratiques sportives ; les autres acteurs départementaux (près de 60 comités notamment) bénéficieront également des services et espaces mutualisés.

Une autorisation de programme de 3,25 M€ a été votée et des soutiens financiers au titre du CPER et de la dotation de soutien à l'investissement local ont été sollicités. Un programmiste et les différents acteurs du projet travaillent sur la définition du programme technique de cette opération, à engager en 2022.



Les Landes, « Terre de Jeux 2024 »

Avec l'appui du Comité départemental olympique et sportif (CDOS), le Département a été labellisé « Terre de Jeux 2024 » par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Au-delà de ce label, le Département cherche à promouvoir les Landes comme un territoire privilégié pour le sport et notamment la pratique de haut niveau, l'accueil des événements d'envergure internationale, l'accueil des équipes nationales en préparation ou l'accompagnement des futurs talents, tout en poursuivant son travail de fond avec les comités sportifs départementaux et les acteurs locaux.

Favoriser la pratique sportive

Dans le cadre du Pack XL Jeunes, le Département propose aux collégiens de 6^e un chèque sport. Versée directement aux familles concernées, cette aide concerne les clubs sportifs affiliés à une fédération sportive, ainsi que les associations sportives scolaires relevant de l'UNSS et situées dans les Landes. En 2021, la journée départementale du sport au collège a rencontré un vif succès.



1,4 M€

LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

67

LE CONTEXTE

La Conservation départementale des musées et du patrimoine a pour mission de favoriser l'étude, la préservation et la valorisation du patrimoine historique et archéologique des Landes afin qu'il soit accessible au plus grand nombre.

LES ACTIONS

Elargir l'accès à l'offre culturelle et patrimoniale

L'Abbaye d'Arthous à Hastingues a poursuivi la valorisation de l'exceptionnelle collection de sculptures de chevaux préhistoriques issus de l'abri Duruthy à Sorde-l'Abbaye par le biais d'une exposition temporaire, d'animations, d'un parcours pédagogique mené avec les élèves de la section hippologie du Lycée Hector Serres à Oeyreluy et d'une collaboration au programme européen de recherche Pegasus, porté par le CNRS et les Universités de Toulouse II et III.

Pour les Journées Européennes du Patrimoine, le site départemental a organisé une table ronde réunissant des spécialistes de la Préhistoire permettant de mieux comprendre la spécificité et l'intérêt de ces sculptures de chevaux attribuées au Magdalénien moyen et datées d'environ 17 000 ans avant le présent.

Initiateur d'un compagnonnage avec le photographe Charles Roux, **le musée de la faïence et des arts de la table** à Samadet a déployé une programmation autour de l'exposition « Festins Littéraires », proposant visites commentées par l'artiste, spectacle, rencontres littéraires et gourmandes, ateliers de pratique et d'écriture en famille. Déclinée sous une forme itinérante par la Médiathèque départementale et inaugurée à l'occasion du festival Mets et mots d'Amou, l'exposition « Festins Littéraires » est proposée comme support d'animations et de projets pédagogiques pour le territoire.

Le musée a par ailleurs expérimenté, avec des professeurs de l'Institut de recherche d'enseignement des mathématiques de l'université de Bordeaux, un projet pédagogique inédit de découverte des mathématiques (« Les maths en scène ») à partir des décors géométriques qui ornent les pièces de sa collection.

Lauréat de la Marque Qualité Tourisme, le musée de la faïence et des arts de la table a été récompensé en 2021 pour son engagement à mettre en œuvre une visite de qualité aux publics.

Valoriser le patrimoine au bénéfice des territoires

Le Département apporte son soutien à l'investissement et à la programmation scientifique et culturelle des Musées de France. Il accompagne les collectivités publiques dans la restauration de leurs Monuments Historiques, ainsi que les associations qui œuvrent en faveur de la connaissance et de la valorisation du patrimoine landais par des projets d'études, d'inventaires et d'expositions patrimoniales d'intérêt départemental.

Restauration de l'abbatiale de Saint-Sever

En novembre 2021, après plus de 20 ans de travaux, l'abbatiale de Saint-Sever célébrait la fin du chantier de restauration. Le Département a apporté un soutien constant à chacune des 19 tranches de restauration de cet édifice majeur du Moyen-âge, classé depuis 1911 au titre des monuments historiques et inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle, à travers une participation de 0,4 M€.



68

6,1 M€

DÉVELOPPEMENT ET ACTIONS CULTURELLES

LE CONTEXTE

La crise sanitaire a eu un impact conséquent sur les pratiques et les projets des opérateurs culturels qui ont dû adapter leurs organisations durant deux années consécutives pour maintenir leurs ambitions culturelles et, pour certains, développer de nouveaux projets. Face à cette situation inédite, le Département a renouvelé son soutien afin de poursuivre ses objectifs en faveur de la diversité et l'accessibilité d'une offre de qualité sur l'ensemble du territoire, de la sensibilisation des publics et du soutien à l'éducation artistique et culturelle.

LES ACTIONS

Fonds de soutien exceptionnel aux salles de cinéma Art et essai

En 2020, l'arrêt de l'activité des salles de spectacles et de cinéma, sur deux périodes, a correspondu à 162 jours de fermeture. Pour les salles de cinéma d'art et d'essai, leurs projets de diffusion et de médiation autour des programmations de films ont été interrompus, mais également tous leurs dispositifs d'éducation à l'image.

Adopté dès le mois de janvier 2021, le fonds de soutien exceptionnel a permis de soutenir 17 structures, associatives, privées ou municipales, pour un montant total de 57 000 €.

Appel à projets pour les artistes ou collectifs artistiques professionnels landais

Du 1^{er} mars au 30 juin 2021, un appel à projets a été lancé en direction des artistes ou collectifs artistiques professionnels landais, pour soutenir leurs projets de création ou de reprise de spectacles ainsi que leur programmation dans une salle de diffusion du territoire départemental ou national. L'objectif était de favoriser de nouvelles solidarités territoriales autour de la question du devenir de la création professionnelle landaise.

Une enveloppe budgétaire exceptionnelle de 130 000 € a été réservée à la conduite de ce dispositif qui a rencontré un franc succès et permis d'accompagner 26 équipes artistiques.



SPECTACLE
VIVANT



LES ACTIONS

Soutien aux pratiques amateurs

Une enveloppe exceptionnelle de 20 000 € a été consacrée au soutien du Syndicat mixte du Conservatoire départemental de musique et de danse des Landes, afin de lui permettre de faire face aux difficultés liées aux consignes sanitaires s'appliquant à l'enseignement musical. Le règlement départemental d'aide aux ensembles orchestraux landais a également été exceptionnellement adapté afin de soutenir, à l'identique de 2020, les activités de 57 orchestres associatifs affiliés à l'Union musicale des Landes pour un montant total de 128 970 €.

Soutien à l'investissement

Le Département apporte des moyens financiers et d'ingénierie culturelle aux collectivités qui souhaitent se doter d'un équipement culturel spécifique, de manière à favoriser un aménagement équilibré du territoire. Cette politique de soutien à l'investissement s'est poursuivie en 2021 : la Commune de Montfort-en-Chalosse a été accompagnée dans son projet de rénovation de la salle du Café-Scène (aide au premier équipement culturel d'un montant de 10 000 €) ; Mont de Marsan Agglomération a été soutenue pour son projet de réhabilitation de l'équipement du café Music' de Mont-de-Marsan (soutien réglementaire de 500 000 €).

Le Département soutient également la pratique artistique en proposant une aide aux collectivités pour l'acquisition d'instruments musicaux au bénéfice de leurs écoles et associations ; 7 collectivités en ont bénéficié en 2021.

Soutien aux projets partenariaux

Le Département s'est attaché à adapter ses dispositifs d'actions culturelles départementales pour favoriser la réalisation des projets culturels de ses partenaires. Les Rencontres départementales des chorales, organisées par l'association des professeurs d'éducation musicale des collèges et des écoles des Landes (APEME 40) ont ainsi été accompagnées pour pouvoir être diffusées en mode numérique au printemps 2021. Les résidences artistiques du dispositif Culture en Herbe ont été menées à leur terme au collège Jean-Mermoz de Biscarrosse et au collège Langevin-Wallon de Tarnos, ainsi que sur les deux sites de la Maison d'enfants à caractère social (MECS) ASAEL, les Acacias à Mont-de-Marsan et Le Rebond à Saint-Paul-lès-Dax.

ARTE FLAMENCO

Une nouvelle gouvernance

Afin de faciliter la mise en œuvre de ses objectifs, le Festival Arte Flamenco est devenu le 1^{er} mars 2021 un établissement public à caractère administratif (EPA). Son conseil d'administration est composé de 12 membres : 6 conseillers départementaux, 1 élu de la Ville de Mont-de-Marsan, 1 élu de Mont-de-Marsan Agglomération et 4 personnes qualifiées. Il est présidé par Xavier Fortinon, le président du Conseil départemental des Landes.

Un format inédit

Après une édition 2020 annulée en raison de la crise sanitaire, le festival s'est déroulé en 2021 dans les arènes de Mont-de-Marsan, avec une capacité d'accueil du public réduite et une programmation allégée.



70

2,2 M€

LA LECTURE PUBLIQUE

LE CONTEXTE

La Médiathèque départementale soutient au quotidien le développement des médiathèques dans les Landes. Elle accompagne les collectivités dans l'identification des besoins des publics, dans le montage des projets, puis dans leur gestion et leur animation quotidienne.

Elle contribue à impulser ou accompagner des actions dans les médiathèques locales, afin de fédérer un réseau évolutif et attentif aux attentes des usagers.

Dans le contexte sanitaire de l'année 2021, elle a soutenu les 127 médiathèques dans l'adaptation des conditions d'accueil, l'animation, le portage de projets et le prêt de documents et a renforcé ses outils digitaux (valorisation des ressources en ligne et communication en ligne).

LES ACTIONS

Accompagner les projets

En 2021, l'équipe de la MDL a accompagné 13 collectivités dans leur projet de construction, de rénovation ou de réaménagement de médiathèques. 0,2 M€ d'aides ont été attribués pour la création de médiathèques.

Former et animer

135 bibliothécaires ont suivi une formation dispensée par la Médiathèque départementale. Les formations permettent de consolider les équipements, de développer de nouveaux projets et de porter des actions innovantes. Des stages en ligne ont été proposés pour faciliter la formation professionnelle des personnels.

10 auteurs dont un prix du Livre Inter (Anne Pauly) et un prix Joseph-Kessel du festival Etonnants voyageurs (Jean Rolin) sont intervenus dans le cadre des Rendez-Vous. Des rencontres et de nouveaux contenus en ligne (chroniques « Rendez-vous avec un livre ») viennent enrichir cette programmation de qualité.

L'édition 2020 du Salon « Le Polar se met au vert » s'est prolongée avec l'organisation de 2 prix Polar (adultes et jeunes) en 2021. Les rencontres et ateliers qui se sont tenus essentiellement en ligne, sont une belle réussite en termes de fréquentation.



DONNER LE GOÛT DE LA LECTURE

Un livre à tout âge, c'est un livre offert par le Département à chaque jeune landais, aux étapes clés de sa vie : à la naissance, des comptines des éditions landaises La maison est en carton, à 6 ans un album illustré par Catharina Valcks (L'École des loisirs) et à 11 ans, un chèque Lire de 30 € à utiliser chez les libraires landais. Un petit coup de pouce pour donner envie de « tourner les pages » !

Pour cette 1^{re} édition en 2021, ce sont près d'un millier de comptines qui ont été données aux nouveaux nés, 4 000 albums pour les enfants de 6 ans et 4 500 chèques Lire.

Prêter, enrichir les collections

Quelque 240 000 documents départementaux viennent enrichir en 2021 les 740 000 documents des médiathèques locales. En consacrant cette année plus de 0,3 M€ au renouvellement de ses collections, le Département permet aux usagers du réseau de lecture publique de consulter des collections régulièrement renouvelées, réservables en ligne.

Les webs services destinés aux usagers (appli MaBibli) et les ressources numériques de Medialandes (revues, autoformation, médiathèque musicale consultable sur smartphone...) viennent compléter cette offre.



1,3 M€

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

71

LE CONTEXTE

En 2021, les archives départementales ont maintenu l'ouverture de la salle de lecture à l'instar des autres services d'archives, quand les autres institutions culturelles restaient fermées une partie de l'année. Elles ont également poursuivi le développement de l'offre numérique en ligne et mis en ligne, pour la première fois, un fonds audiovisuel, le fonds Raoul Daries, soit 19 heures de reportages sur la vie quotidienne à Mont-de-Marsan entre 1930 et 1960.

LES ACTIONS

Contrôle scientifique et technique auprès des producteurs d'archives

Les Archives ont délivré des visas d'élimination pour 6,06 kilomètres d'archives publiques. En parallèle, elles ont opéré la migration du socle du système d'archivage électronique vers des versions supérieures et conservent au 31 décembre 58 Go de données pour 20 590 fichiers. Le projet d'offre commune d'archivage électronique pour les collectivités landaises, co-porté avec le centre de gestion des Landes, s'est poursuivi avec le démarrage d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Exposition « Adour : d'eau et d'hommes »

Inaugurée en mai 2021, cette exposition invite le public à une découverte de ce fleuve à travers son histoire et ses enjeux actuels, grâce à des modules

richement illustrés, innovants et interactifs. Elle comprend également des reproductions de plaques de verre inédites datant du début des années 1880 illustrant des scènes de vie quotidiennes des hommes au bord du fleuve, ainsi qu'une collection de plans inédits des Ponts-et-Chaussées.

Développement territorial

Les Archives départementales explorent de nouvelles opportunités pour diffuser leurs productions dans les territoires, comme le rallye Laïcité ou les accompagnements spécifiques réalisés lors des prêts d'expositions itinérantes. De plus, le dispositif « Connaissance partagée du territoire / Adour d'eau et d'Hommes » permet aux acteurs institutionnels désireux de monter un projet sur cette thématique, de valoriser les enjeux patrimoniaux et/ou environnementaux liés à la présence du fleuve sur leur territoire en s'appuyant sur l'ac-

compagnement opérationnel (visites, animations pour les scolaires) et les ressources patrimoniales des Archives.

Partager les ressources patrimoniales

La reprise du cours normal des opérations de numérisation en externe a permis la reprise de la mise en ligne de nouvelles sources d'archives. Près de 196 000 vues sont venues en-

richir le site archives.landes.fr, dont deux titres de presse locale, de nouveaux registres de délibérations de communes et des fonds iconographiques. En outre, après une prestation d'océrisation et l'intégration d'un module technique, les internautes peuvent désormais interroger en plein texte les délibérations du Département des Landes (1838-1989). Une opération de même type a été lancée sur les 78 000 pages de presse locale numérisées.



LE BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN DES LANDES

BPC40#1 en 2019

Votés par les citoyens en novembre 2019, les 33 projets lauréats de la 1^{re} édition sont majoritairement réalisés (27 sur 33). Parmi les 6 projets restants : 5 d'entre eux devraient être finalisés au cours de l'année 2022 ou début 2023, tandis que des obstacles techniques et/ou financiers restent à lever pour 1 projet.

BPC40#2 en 2021

Du 6 avril au 30 juin 2021 s'est déroulée la phase de dépôt d'idées. 550 idées ont été déposées par les citoyens, 280 d'entre elles, conformes au règlement et recevables sur les plans administratif et financier, ont été intégrées au catalogue des projets soumis au vote citoyen, dont 49 projets jeunes. La phase de vote s'est déroulée du 2 au 30 novembre 2021 ; elle a rassemblé plus de 42 000 votants, dont les deux tiers par voie électronique. Le 15 décembre 2021, le résultat du dépouillement des votes a été révélé aux porteurs de projets. 54 projets ont été retenus, dont 17 projets jeunes, dans des champs d'action très variés : so-

lidarités et inclusion, éducation et jeunesse, mobilités, environnement et cadre de vie, culture et patrimoine, sports et loisirs, tous porteurs de lien social. La mise en œuvre des projets lauréats (conventionnement, réalisation, paiement) se déroulera en 2022 et 2023.

Installation d'une commission citoyenne

Une Commission citoyenne avait été instituée dès de la 1^{re} édition. Composée d'une trentaine de membres volontaires, elle intègre des habitants de toutes les Landes, dont des jeunes de 7 à 20 ans, des personnalités qualifiées et des élus, selon un principe de parité femme-homme. Garante de la transparence du dispositif, la Commission citoyenne, est consultée pour toutes les phases du Budget Participatif Citoyen : dépôt d'idées, analyse des idées, campagne et vote, arbitrages des votes litigieux, mise en œuvre des projets lauréats et évaluation. Elle est également ambassadrice du dispositif et joue un rôle de sensibilisation et d'éveil à la citoyenneté pour tout public.



0,5 M€

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS (FSA)

On compte quelque 10 000 associations dans les Landes. La crise liée à la Covid-19 a impacté significativement leur situation financière ainsi que leur programme des manifestations et d'animations en 2020 et 2021. Aussi le Conseil départemental a-t-il renouvelé en 2021 le Fonds de solidarité destiné aux associations fragilisées.

Grâce à des critères d'intervention relativement larges, assurant un traitement équitable du monde associatif, ce sont 126 associations landaises, des plus petites aux plus grandes, qui ont touché une aide financière du Département pour un volume d'aide de 500 000€. Ce Fonds est intervenu en complément de l'aide au fonctionnement accordée habituellement aux associations et a concerné majoritairement les secteurs du sport, de la jeunesse, de la culture et des solidarités.



Département des Landes
Hôtel du Département
23, rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

landes.fr
xlandes-info.fr